

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU BUREAU DES AUDIENCES
PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT POUR LE
PROJET D'IMPLANTATION DU TERMINAL
MÉTHANIER ÉNERGIE CACOUNA**



CARACTÉRISATION DU PAYSAGE DE CACOUNA

Table des matières

Table des matières	1
1. Introduction : mise en contexte du projet	2
2. Description du territoire à l'étude	4
2.1 Situation géographique de Cacouna	4
2.2 Historique de Cacouna	4
2.3 Un des plus beaux villages québécois	5
3. Lacunes dans le projet d'Énergie Cacouna	6
4. Caractérisation du paysage villageois	9
4.1 Éléments patrimoniaux présents à Cacouna	10
4.2 Diversité du milieu naturel	12
4.3 Site archéologique à Gros-Cacouna	13
4.4 Attractions touristiques dans le village	14
4.5 Les habitants de Cacouna	15
4.6 Cartographie des champs visuels à Cacouna	16
5. Perspectives à prendre en compte pour un développement durable de Cacouna	16
5.1 Contradiction de l'administration locale	17
5.2 Vocation vers l'écotourisme	18
5.3 Espaces publics riverains	19
5.4 Paysages culturels à valoriser pour maintenir l'identité des lieux	20
5.5 Protection du patrimoine	21
6. Conclusion	22
7. Bibliographie	23
8. Annexes	25
I Éléments patrimoniaux présents à Cacouna	25
II Diversité du milieu naturel	30
III Site archéologique à Gros-Cacouna	34
IV Attractions touristiques dans le village	35
V Cartographie des champs visuels à Cacouna	37

1. Introduction : mise en contexte du projet

Le projet d'implantation du terminal méthanier Énergie Cacouna par TransCanada Pipelines Limited et Petro-Canada a émergé en septembre 2004. Ce projet a comme objectif la construction d'un terminal d'importation de gaz naturel liquéfié (GNL) à Gros-Cacouna qui peut réceptionner, stocker et regazéifier le GNL importé, tout ceci afin de répondre aux besoins énergétiques des consommateurs en Amérique du Nord³⁷.

Plusieurs emplacements le long du fleuve Saint-Laurent ont été examinés par Énergie Cacouna avant de déterminer selon eux le site de Gros-Cacouna comme favorable à l'implantation. D'après Énergie Cacouna, le port méthanier serait adjacent au port déjà existant à Gros-Cacouna et les installations comprendraient un terminal récepteur, deux réservoirs de stockage de GNL, des installations de regazéification, des bâtiments, voies d'accès et aires de stationnement et des équipements de production d'azote.

L'origine de l'actuel projet vient de la volonté de répondre aux besoins du Québec et de l'Ontario en gaz naturel. Afin de diversifier les sources d'énergie au Québec, le gaz naturel est, semble-t-il, une alternative moins polluante que le pétrole ou l'énergie nucléaire. Pour répondre aux besoins croissants de demande de gaz naturel, l'implantation d'un port méthanier dans le Bas-Saint-Laurent permettrait selon Énergie Cacouna d'alimenter la province de Québec, mais aussi l'Ontario et une partie du Nord-Est des États-Unis.

Il est alors plus que pertinent de se poser la question sur le besoin énergétique québécois. Il est fondamental de s'interroger sur les besoins réels du Québec quant aux nombres d'implantations de ports méthaniers requises. Car il faut aussi signaler la similarité entre le projet Rabaska, désirant s'implanter à Lévis, de même que le projet de Grand-Anse, et celui d'Énergie Cacouna. Malheureusement, aucune évaluation, ni aucun positionnement tant au niveau fédéral que provincial n'ont été réalisés sur cette réalité. Toutefois, le gouvernement du Québec souhaite voir remplies trois conditions lors de la possible implantation de ports méthaniers : être accepté par le milieu, engendrer des retombées économiques pour la région, respecter les exigences environnementales telles que définies par le BAPE (Dutrisac, 2004). Considérant que le projet d'Énergie Cacouna soulève des problèmes et des questions cruciales à propos des répercussions

³⁷ En outre, le terminal doit avoir une capacité d'acheminement quotidienne moyenne d'environ 500 millions de pieds cubes de gaz naturel. Les coûts de construction du projet sont estimés à 660 millions de dollars.

sur le milieu environnant, il devient absolument nécessaire de s'attarder sur certains points spécifiques du projet.

Après avoir décrit brièvement le territoire à l'étude et fait preuve des lacunes du projet d'Énergie Cacouna, une caractérisation du paysage de Cacouna sera effectuée en considérant de multiples aspects, tant humains que naturels, visuels ou patrimoniaux. Il sera question par la suite des perspectives à prendre en compte pour un développement durable de Cacouna afin de démontrer l'importance de garder l'identité des lieux à travers les paysages culturels humanisés.

2. Description du territoire à l'étude

2.1 Situation géographique de Cacouna

Situé dans la MRC de Rivière-du-Loup à l'intérieur de la région administrative du Bas-Saint-Laurent, le village de Cacouna est localisé sur la rive sud du Saint-Laurent, approximativement à 200 km au Nord-Est de la ville de Québec. Le village de Cacouna s'étend parallèlement au fleuve et il est actuellement composé d'une population avoisinant les 1 800 habitants.

2.2 Historique de Cacouna

Au tout début, ce sont les Amérindiens qui occupaient le site du village. En s'inspirant certainement de la faune locale, ils l'ont alors baptisé Kakoua-Nak³⁸, toponyme signifiant « l'endroit où demeure le porc-épic ». Les indiens Malécites vont demeurer dans la région jusqu'à la fin du XX^{ème} siècle, période durant laquelle le dernier résident s'éteint. Même s'ils sont restés à Cacouna, leur territoire va être profondément réduit au fil des années, et en 1996 un centre administratif de la nation malécite est construit.

Au XVII^{ème} siècle, l'île de Cacouna et les terres avoisinantes ont été concédées au sieur DuParc, mais sont longtemps restées inhabitées. Ce n'est qu'au milieu du XVIII^{ème} siècle, avec l'arrivée des Acadiens fuyant « le Grand Dérangement », que le site a commencé à être occupé. Par la suite, pêcheurs, navigateurs et agriculteurs se sont implantés dans la région. La paroisse a débuté son essor avec l'ouverture du chemin Royal en 1798, facilitant par le fait même les communications et favorisant la colonisation (Dionne & Pelletier, 1995). La construction de la chapelle en 1810 a permis aussi aux habitants de former un véritable noyau villageois.

Vers le milieu du XIX^{ème} siècle, Cacouna confirme sa vocation balnéaire avec l'arrivée de voyageurs et de familles fortunées, et développe de la sorte sa fonction de villégiature. Afin d'accueillir tous ces visiteurs, l'implantation d'hôtels, incluant le fameux St. Lawrence Hall, de maisons de pension, et la location par de nombreux habitants de leurs maisons transforment la physionomie et les coutumes du village tout en favorisant son économie. Les riches familles bourgeoises anglophones construisent dans la deuxième partie du XIX^{ème} siècle de nombreuses résidences luxueuses – notamment la Villa Montrose, Rock Cliff, Pine Cottage nommé aussi le

³⁸ Kakoua-Nak est devenu au fil du temps Cacouna.

Château vert, de style « rural gothic » et la Villa Mackay – qui font de Cacouna un village aux styles architecturaux variés. Au début du XX^{ème} siècle, le village prend de l'importance avec l'émergence de l'œuvre d'Émile Nelligan; l'auteur y ayant passé plusieurs séjours vacanciers (Roy & Wyczynski, 2004).

Après la Première Guerre mondiale, les visiteurs n'ont plus les mêmes habitudes qu'auparavant et ce sont surtout des familles de classe moyenne qui viennent à Cacouna. La ville devient alors une des étapes du tour de la Gaspésie.

À travers son histoire, Cacouna a réussi à composer un village intimement lié au fleuve et comprenant de nombreux bâtiments patrimoniaux. Une description de ces éléments patrimoniaux sera faite dans une section ultérieure portant sur ce sujet.

2.3 Un des plus beaux villages québécois

Depuis l'an 2000, le village de Cacouna est reconnu comme faisant partie de l'Association des plus beaux villages du Québec. Selon cette association, pour faire partie du réseau il faut que le village remplisse les trois critères d'admissibilité³⁹ suivants :

- Qualité du site : site beau, spectaculaire et majestueux, originalité et aspects typiques, harmonie des lieux et éléments discordants, accès visuels aux panoramas et percées visuelles, accès physique public aux plans d'eau, qualité du paysage à proximité.
- Qualité architecturale : importance patrimoniale et architecturale (diversité des styles, concentration et présence importante d'éléments patrimoniaux), entretien et conservation (état d'entretien et propreté), qualité patrimoniale et architecturale (authenticité, préservation et mise en valeur des éléments, originalité, représentativité et valeur des bâtiments, intégration architecturale, harmonie et homogénéité).
- Qualité urbanistique : aménagements des espaces publics et privés (intégration des équipements urbains, qualité, beauté et discrétion de la signalisation et de l'affichage, qualité des aménagements publics et privés), équilibre des fonctions (respect des principes de développement durable, contrôle du développement commercial).

De plus, trois critères d'appréciation⁴⁰ sont suggérés afin d'apprécier la qualité du patrimoine et le niveau d'implication de la municipalité :

³⁹ Association des plus beaux villages du Québec. <http://www.beauxvillages.qc.ca/>

⁴⁰ Idem note 3.

- Existence de politiques municipales de mise en valeur touchant les aspects suivants : planification, réglementation d'urbanisme, présence d'un comité consultatif d'urbanisme, présence d'un comité d'embellissement, promotion et animation.
- Atmosphère générale : art de vivre authentique et présence d'activités artisanales ou traditionnelles.
- Reconnaissance publique obtenue : mention de sites d'intérêt dans les guides touristiques.

En tant que membre de l'association, le village de Cacouna doit adhérer au code d'éthique et respecter certains principes stricts⁴¹. Les municipalités comme Cacouna s'engagent ainsi à mettre en œuvre le code d'éthique de l'association.

La richesse des attraits touristiques et patrimoniaux de Cacouna fait de ce village un parfait exemple de ce que l'Association des plus beaux villages du Québec recherche. Comment peut-on raisonnablement penser implanter un port méthanier dans un des plus villages québécois?

3. Lacunes dans le projet d'Énergie Cacouna

Énergie Cacouna a constitué au fil des mois un projet assez substantiel comportant de nombreux éléments démontrant la justification du projet méthanier à Gros-Cacouna. Plusieurs documents ont été produits démontrant les avantages d'un tel projet, la sécurité de la population vis-à-vis du port méthanier, et la conservation de l'environnement limitrophe. Ces documents comportent notamment la description des divers impacts et la sévérité de ceux-ci sur le milieu. Il reste que la plupart des impacts reste minimisée à travers les rapports, comme si la construction et l'exploitation d'un tel port ne changerait en rien ou que très peu l'environnement ambiant. Une des lacunes flagrantes du projet d'Énergie Cacouna est le fait qu'il n'y a nulle part mention du projet connexe de gazoduc, qui est essentiel au bon fonctionnement du port méthanier. Comme les audiences publiques portent sur le projet d'implantation du port méthanier et non du gazoduc

⁴¹ « Le paysage villageois est une préoccupation de la municipalité lors de toute intervention sur son territoire qu'elle réalise elle-même ou sur laquelle elle détient un pouvoir de contrôle ou de réglementation. Toute intervention par la municipalité :

- doit tenir compte de la spécificité et des caractères particuliers du paysage villageois existant en vue de maintenir son authenticité.
- doit reposer sur une connaissance adéquate des dimensions historique, géographique, économique, patrimoniale, culturelle, environnementale et esthétique du paysage villageois local.
- doit s'appuyer sur un exercice participatif et démocratique de la collectivité en vue d'assurer l'équité lors de tout arbitrage.
- doit assurer un développement économique durable fondé sur le droit des citoyens à vivre dans un cadre de vie qui leur est culturellement représentatif. »

Association des plus beaux villages du Québec. <http://www.beauxvillages.qc.ca/>

aucune autre mention de ce dernier sera effectuée, néanmoins, il faut voir ici l'erreur incontestable des autorités et de la compagnie à ne pas considérer un projet d'une telle envergure dans son ensemble. Contrairement à ce qu'Énergie Cacouna pense et démontre, des changements variés sont à anticiper si un tel projet se construit car tout projet de telle envergure emmène son lot de conséquences.

Selon Énergie Cacouna (2005), pendant les activités de construction et aussi pendant l'exploitation normale l'impact général prévu est négligeable sur la qualité de l'air suivant les polluants qui seront émis. Cependant aucune étude n'a été effectuée intégrant les impacts éoliens et cela pourrait engendrer des effets bien plus négatifs que ceux pensés à prime abord par Énergie Cacouna.

Pour les niveaux acoustiques, les impacts seront faibles à moyens lors de la construction, alors qu'ils deviendront négligeables à faibles lors de l'exploitation. Même si l'on considère ces informations exactes, il reste tout de même que l'environnement sonore paisible de Cacouna sera grandement affecté, en comptant surtout sur le simple fait qu'une grande partie des habitations est située sur le bord du fleuve Saint-Laurent, donc à grande proximité du possible projet. Les activités qu'engendreront le port méthanier ne seront certainement pas silencieuses, et là aussi les bruits pourraient être amplifiés par les impacts éoliens.

Toujours selon Énergie Cacouna (2005) et suivant les deux phases du projet (construction et exploitation), les impacts sur le reste du milieu physique (sols et terrain, hydrogéologie et la qualité des eaux de surface) seront apparemment de négligeables à faibles. Pour l'ensemble du milieu biologique, là-aussi les conséquences seront considérées négligeables à faibles. Cependant, le marais de Gros-Cacouna est reconnu pour l'abondance et la richesse faunique et floristique du milieu. Plusieurs espèces en péril existent dans le marais⁴² et les quelques impacts, bien qu'ils soient faibles, sont importants et non négligeables. Le marais n'est qu'un des milieux diversifiés existant aux alentours de Cacouna, des milieux qui seront eux aussi fortement influencés négativement. Car il ne faut oublier le fleuve Saint-Laurent et les espèces fauniques qui y résident dont leur habitats seraient perturbés par la venue constante et l'achalandage grandissant de multiples bateaux dans le port de Cacouna. L'augmentation de la navigation dans le fleuve dû au port méthanier risque aussi d'influencer grandement les résidents et les alentours de l'Île-Verte.

⁴² Notamment le faucon pèlerin, le râle jaune et le bruan de Nelson.

En ce qui concerne les impacts humains, Énergie Cacouna (2005) considèrent que les impacts sur les aspects socio-économiques seront de négligeables à élevés. Pour les retombées économiques, on peut mentionner le fait que durant les trois années de la phase de construction il y aura la création d'emplois pour 1 000 personnes. Ensuite, durant la phase d'exploitation et d'opération du terminal méthanier, 50 emplois à long terme sont prévus. Il faut cependant considérer que la population de la région de Cacouna est fortement divisée quant à l'existence de ce projet. Au référendum tenu en septembre 2005 au village de Cacouna, 57% de la population a voté en faveur du projet contre 43%⁴³. Parmi les partisans du projet, on retrouve bien évidemment les futurs exploitants du site (TransCanada pipelines et Pétro-Canada), les maires de Cacouna⁴⁴ et leurs équipes municipales respectives, ainsi que la moitié de la population. Ce groupe d'acteurs met en exergue le fait que ce projet va directement apporter des retombées de taxes importantes, le développement d'industries lourdes et des emplois pour la population locale, puisant dans les ressources locales, tout ceci selon les arguments avancés par Énergie Cacouna. De surcroît, 3,5 millions de dollars en redevance sont promis à la municipalité, ce qui a pu fortement influencer le choix des votants et des administrations locales lors du référendum. Ces retombées sont certes intéressantes mais moyennement encourageantes pour la région considérant que pour la majorité des emplois, des personnes qualifiées et spécialisées sont requises. Concernant les emplois indirects, on peut se demander quels sont les types d'emplois qui dériveront du port méthanier, car ce n'est certainement pas l'industrie touristique, moteur important de l'économie de Cacouna, qui va en bénéficier. Enfin, amener de l'industrie lourde dans une région qui jusqu'à ce jour a conservé son milieu et a fait de celui-ci un environnement respectueux de l'environnement dans une perspective de développement durable n'est peut-être pas la meilleure des idées.

En continuant sur les impacts sur la population, il est mentionné par Énergie Cacouna que les conséquences sur les ressources visuelles et patrimoniales, de même que sur la santé humaine, seraient négligeables à faibles. Sur ces aspects, on peut douter de l'importance considérée insignifiante par Énergie Cacouna. Les ressources patrimoniales dans le village de Cacouna sont nombreuses et représentent l'âme de la communauté. Le paysage de Cacouna est caractérisé par

⁴³ Cacouna.qc au pays du porc-épic. <http://www.cacouna.net> (2006)

⁴⁴ Après 146 ans de séparation, le village et la paroisse de Cacouna formeront à nouveau une seule et même entité municipale à compter du 22 mars 2006. En décembre dernier, 90 % des citoyens avaient voté pour la fusion. (Radio Canada, 2006)

la richesse patrimoniale qui a été conservée au fil des années. De même, une carte a été réalisée par Énergie Cacouna afin de montrer que le projet méthanier ne serait pas nuisible visuellement. Cependant, la carte montre clairement l'impact visuel négatif sur le village et ses alentours. Par contre, les points de repère que la compagnie a utilisés sont seulement au nombre de dix et ne représentent pas obligatoirement des points de vue clés. Certains lieux importants du village comme la réserve des Malécites, la parcelle où se situe l'église, et les rues menant au fleuve n'ont pas été considérées.

Considérant le manque d'informations sur certains aspects des conséquences du projet méthanier sur la population et le village de Cacouna, il est essentiel de mieux comprendre l'importance des éléments patrimoniaux et les conséquences négatives sur l'aspect visuel de la communauté. L'implantation du port méthanier ferait ombrage au caractère patrimonial et touristique du village. Il faut aussi craindre les impacts écologiques sur le riche milieu naturel avoisinant, ainsi que les questions de sécurité de la population et des habitations environnantes. En clair, Vision Cacouna met en doute la valeur même de l'utilité d'un tel projet dans leur communauté et subséquemment ébranle la justification du projet.

4. Caractérisation du paysage villageois

Afin de faire une caractérisation du paysage de Cacouna, il est essentiel de définir ce que l'on entend par paysage. Selon le Conseil du paysage québécois et en référence à la Charte du paysage québécois établie en 2000, la notion de paysage peut être cernée en quatre principes :

« Le paysage est à la fois le résultat et la reconnaissance des occupations successives du territoire. Le territoire que l'on observe aujourd'hui allie un ensemble des éléments environnementaux aux multiples actions de l'homme. Dans ce processus continu, le territoire en constitue la matière première; il devient paysage lorsque des individus et des collectivités lui accordent une valeur paysagère.

Le paysage est source de création et d'expression. Il sert de lieu de mémoire et de lien avec notre passé dont il importe de préserver les éléments les plus fondamentaux. Un paysage peut être emblématique pour tous les Québécois ou unique à chaque communauté sans qu'il prétende nécessairement être exceptionnel. Le paysage traduit nos préoccupations relatives à la qualité de vie et notre résistance à la banalisation des spécificités territoriales.

Le paysage évolue constamment et à des échelles diverses. Que ce soit dans l'aire domestique privée, dans le champ des infrastructures publiques ou dans celui de l'exploitation industrielle des ressources, les paysages se transforment quotidiennement en fonction des choix individuels et des orientations

collectives du moment. Le paysage inspire la culture dans la diversité de ses manifestations et l'enrichit ou l'appauvrit selon les choix d'activités ou de développement.

Le paysage est d'intérêt public, de responsabilité individuelle et collective. Chaque communauté est dépositaire du territoire qu'elle occupe et responsable de la valeur paysagère qu'elle lui attribue. Les interventions sur une portion de territoire par un propriétaire foncier ou un organisme engage sa responsabilité à l'égard des valeurs collectives et publiques du paysage. Dans le cadre de leur compétence, les collectivités locales, régionales et nationales sont les garantes et les gestionnaires d'un bien dont l'intérêt commun est évident. » (Conseil du paysage québécois, 2000)

Il devient donc primordial de conserver, protéger et mettre en valeur le paysage québécois dans une perspective de développement durable. Ces actions doivent de la sorte s'effectuer collectivement avec la participation de tous les acteurs du milieu communautaire. En adoptant cette charte, les communautés doivent se conformer à plusieurs principes énumérées dans la charte. Pour le village de Cacouna et selon la richesse de son paysage, il serait pertinent de calquer les décisions sur les principes de cette charte.

Afin de caractériser le paysage de Cacouna il faut ainsi s'intéresser aux éléments patrimoniaux de Cacouna, à la diversité du milieu naturel, aux sites archéologiques à Gros-Cacouna, aux attraits touristiques du village, aux habitants de Cacouna et à la cartographie des champs visuels de Cacouna.

4.1 Éléments patrimoniaux⁴⁵ présents à Cacouna

Cacouna comportent une multitude de bâtiments patrimoniaux. Une énumération de ceux-ci sera réalisée succinctement dans les prochaines lignes.

Tout d'abord, deux bâtiments qui vont de paire : l'église et le presbytère. Érigés au cœur du village, ils sont les témoins de la volonté des colons d'avoir leur propre paroisse. Proche de l'église se trouve le couvent des sœurs de la Charité, fondé par des sœurs pour engendrer une école pour jeunes filles. Aussi à proximité existe la maison des Beaulieu, famille dont plusieurs générations ont vécu à Cacouna et ont grandement investi dans celui-ci au fil des ans (surtout au XIX^{ème}). La maison Benjamin Dionne est nommée ainsi en l'honneur du marchand du même nom venu s'établir à Cacouna au XIX^{ème} et dont la maison a un style rappelant celles de Kamouraska. En face de cette maison a été construit l'Hôtel Mansion par Dionne lui-même, afin de répondre à l'afflux des touristes venant pour les bains de mer. Non loin de ces deux bâtiments,

⁴⁵ Selon Dionne, L. & Pelletier, G. (1995) *Cacouna : les randonnées du passé*. Éditions continuité, Québec. 72 p.

la maison ancestrale des Michaud apporte un style victorien dans le village de Cacouna. Un peu plus loin sur le chemin royal, le magasin général Sirois, datant lui aussi du XIX^{ème}, a permis aux touristes et habitants de Cacouna d'avoir une grande variété de produits alimentaires pendant longtemps. Situé juste en face, l'hôtel Dufferin House a été construit pendant la période au XIX^{ème} où la population de Cacouna doubla avec le nombre de touristes qui augmentait lui aussi chaque année. Avec la salle de danse très populaire, la superbe galerie et la vue imprenable sur le fleuve, ce bâtiment est toujours un attrait touristique fort remarqué par les personnes désirant remonter dans le passé. Cet hôtel est au bout de la route du port, aussi nommé aussi la rue du Quai. Au bout de cette rue existe la réserve indienne des Malécites et une vue imprenable sur la baie de Cacouna. À côté de l'hôtel, la petite et la grande maison sont des édifices de la fin du XVIII^{ème} d'inspiration française. Tous ces bâtiments mentionnés ci-dessus sont majoritairement localisés au centre de village, néanmoins, il existe aussi de nombreuses autres demeures rappelant l'histoire de de Cacouna tout le long de la 132 entre Rivière-du-Loup et Cacouna.

The church of St. James the Apostle est un bâtiment en bois de style pittoresque grâce à la finesse de ces détails. C'était l'endroit de rassemblement de la communauté anglophone de Cacouna. En face de cette église, la maison de ferme, le magasin et la pension sont des bâtiments construits à l'ancienne datant du début du XIX^{ème}. Voisin de l'église anglicane, l'hôtel St-Georges est remarquable à cause de ces galeries à balustres de bois tourné, soutenues par des colonnes ornées d'aisseliers. Un peu loin, la villa McKay est une grande demeure qui a appartenu à des magnats de l'industrie du bois dont le style est d'allure anglaise. Airlie, la villa voisine, est une habitation rappelant les habitations rurales de la région. Un autre style, celui-là italien, provient de la Gaywood, premièrement appelé Seaforth. Avec ses fenêtres cintrées et ses corniches décorées, cette villa amène un autre style à ceux déjà existant à Cacouna. En face d'Airlie et de Gaywood, la maison ancestrale des Lebel a permis à plusieurs famille de profiter des grands espaces et de pratiquer des activités de plein air pendant leur séjour à Cacouna. La villa Snetsinger, près de ces dernières demeures, est d'allure traditionnelle avec des influences néo-Tudor. Toujours un peu plus loin sur la route principale, la villa Ross et l'église presbytérienne sont de style néo-gothique. Tout proche, l'hôtel St. Lawrence Hall a accueilli de nombreux visiteurs pendant de longues années quand Cacouna était le centre préféré de plusieurs vacanciers. Le Pine Cottage, ressemble quant à lui à un petit château d'aspect médiéval avec son architecture rural gothic. Du même style, il existe la maison Rockcliff et la sapinière avoisinant le

Pine Cottage. À côté de ces trois maisons, l'atelier de menuiserie Bérubé est un des témoins des commerces qui existaient depuis le milieu du XIX^{ème}. Non loin de là, trois villas sont dissimulées sous les arbres, surnommées les villas cachées, où Nelligan a notamment été largement influencé. De l'autre bord de la route, les maisons Dunnigan représentent des maisons traditionnelles québécoises des premiers colons. Encore plus loin, le Cliff Cottage est aussi un des témoins d'un passé pittoresque, de même que l'ancienne maison de ferme Bérubé. Finalement, deux maisons un peu plus éloignées du centre de Cacouna, mais non moins importantes dans le caractère patrimonial du village. Montrose, de style georgien, rappelle l'architecture des demeures anglaises du XIX^{ème}. Des congrégations religieuses viennent toujours dans cette demeure pour s'y recueillir. Woodside, d'influence anglaise, est la dernière maison considérée comme faisant partie du patrimoine bâti de Cacouna.

Toutes ces demeures énoncées précédemment sont nombreuses et influencent positivement l'industrie touristique de la région. Le port méthanier, quant à lui, montrerait un délaissement de la municipalité envers son patrimoine qui marque l'histoire de sa communauté.

4,2 Diversité du milieu naturel⁴⁶

Il existe dans l'estuaire du Saint-Laurent cinq écosystèmes protégés en vertu des lois de trois programmes fédéraux sur la conservation, la protection de la faune et de ses habitats : le Parc marin Saguenay-Saint-Laurent, la Réserve nationale de faune des îles de l'Estuaire, le Marais de Cacouna, la Réserve nationale de faune de la Baie de l'Île-Verte et la Zone de Protection marine du sud de l'Estuaire.

Le Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent a des objectifs concentrés sur la protection des écosystèmes marins riches dans cette portion du Saint-Laurent. La Réserve nationale de faune des îles de l'Estuaire quant à elle désire protéger les sites de nidification pour les oiseaux migrateurs, notamment l'eider à duvet et le petit pingouin. La Zone de Protection marine du sud de l'Estuaire vise à conserver et protéger les espèces fauniques qui font partie de la biodiversité du milieu. De plus, cette zone vise à harmoniser les activités commerciales côtières avec les habitats fauniques uniques et les espèces en voie de disparition ou menacées. Pour ce qui est du Marais de Cacouna, d'une superficie de 200 hectares, il attire de nombreux visiteurs tous les ans, ceux-ci étant d'ailleurs toujours en croissance continue. Trois oiseaux font la spécificité du marais de

⁴⁶ Michaud, G. (2004) *Environnement et développement durable : projet terminal méthanier Énergie Cacouna (QC)*. 63 p.

Cacouna : le râle jaune (classé vulnérable au Canada), la guillemot à miroir et le faucon pèlerin (classés menacés au Canada). Enfin, la Réserve nationale de faune de la Baie de l'Isle-Verte protège le plus imposant marais à spartine de l'Estuaire du Saint-Laurent, avec entre autres comme oiseaux le canard noir, les oies des neiges et le grand chevalier, et comme plantes la spartine étalée, la spartine alterniflore et la spartine pectinée.

Plusieurs espèces fauniques menacées résident dans la zone autour de Cacouna, notamment le béluga, le faucon pèlerin et la pie-grèche migratrice. Mais il existe aussi des espèces vulnérables : le bruant nelson, le hiboux des marais, le râle jaune, l'éperlan arc-en-ciel, l'esturgeon noir, l'alose savoureuse et le rorqual commun. Le phoque commun quant à lui a un statut d'espèce précaire. Avec toutes ces richesses fauniques et floristiques uniques à Cacouna, avec les nombreux sentiers, observatoires et centres d'interprétations présents dans les environs de Cacouna et de la montagne de Gros-Cacouna, il devient inconcevable de construire un port méthanier qui engendrerait des impacts néfastes pour l'environnement et ses ressources. Même avec les meilleures précautions afin de limiter les impacts sur le milieu naturel, le simple fait d'implanter le terminal et les conséquences qui s'ensuivront auront des impacts négatifs sur le milieu naturel de Cacouna.

4.3 Site archéologique à Gros-Cacouna

Tout récemment, il a été trouvé à Cacouna, plus précisément à Gros-Cacouna, un site d'art rupestre caractérisé par une peinture au charbon de bois sur la paroi d'une grotte. Cette œuvre est d'origine amérindienne, et représente vraisemblablement une scène de chasse de 20 à 30 cm et serait unique dans cette partie du territoire canadien. La scène dépeint deux chasseurs attaquant un quadrupède qui est à leurs pieds. Des spécialistes demandent alors aux autorités canadiennes et québécoises des études plus approfondies sur le site, comme la possibilité de réaliser des fouilles archéologiques. L'échantillon prélevé n'a pas encore permis de dater par la méthode du carbone 14, mais l'utilisation du javelot dans le dessin par les chasseurs laissent croire aux experts qu'il s'agit de la période du sylvicole moyen, correspondant au premier millénaire après Jésus-Christ. Il s'agit vraisemblablement du premier site d'Art rupestre dans le Bas-du-Fleuve, et on peut penser alors qu'il en existe d'autres dans la région. Le lieu où a été retrouvé ce dessin n'est pas étranger à la présence de la Première Nation Malécite de Viger, d'origine algonquienne, la plus petite réserve amérindienne au Canada, située dans la municipalité de Cacouna

La réalisation du projet d'Énergie Cacouna engendrerait des impacts néfastes sur le site nouvellement trouvé. Les Malécites considèrent d'ailleurs ce site d'une importance majeure pour la préservation. Ils invoquent la sacralisation du lieu et l'importance qu'il prend dans leur projet écotouristique pour la région.

En plus de ce site nouvellement trouvé, l'île de Cacouna a été le site de plusieurs naufrages de navires de toutes les époques. Bien que cette avenue de recherche n'ait rarement été considérée, l'implantation d'un port méthanier empêcherait de retrouver les possibles traces archéologiques de ces épaves de bateaux échoués sur les rives de l'île de Cacouna.

4.4 Attraites touristiques dans le village

La majorité des attraites touristiques a déjà été mentionnée, avec notamment les bâtiments patrimoniaux et le milieu naturel diversifié. Cependant il existe aussi à Cacouna des randonnées grâce auxquelles on remonte dans le passé du village à travers les rues de la communauté. Ces deux randonnées, surnommées « les randonnées du passé » parcourent le village afin de découvrir les édifices patrimoniaux de la communauté. Vingt-huit panneaux sont stationnés sur le bord des randonnées pour apprendre aux marcheurs l'histoire des bâtiments et sites. (Dionne & Pelletier, 1995)

Aussi à considérer dans le potentiel touristique, l'importance du tourisme religieux. Chaque année de nombreux périples religieux sont effectués à Cacouna et plus particulièrement à la villa Montrose où les congrégations religieuses passent de nombreuses nuitées par année. L'aspect calme, serein et tranquille de l'endroit y est pour beaucoup dans le choix des vacanciers pour le recueillement.

À la montagne de Gros-Cacouna, il existe un secteur de villégiature et en bordure du fleuve des espaces de calme et de repos afin d'observer les mammifères marins, les oiseaux côtiers et les couchers de soleil. Quelques observatoires ont d'ailleurs été installés sur le site de la montagne. L'observation d'un nouveau port méthanier du haut de la montagne n'est certainement pas une perspective que les randonneurs espèrent.

De surcroît, non loin de Cacouna, L'Île-Verte accueille fréquemment des randonneurs et amateurs de plein air. Des circuits touristiques existent sur cette île afin d'admirer les attraites du milieu naturel de ce milieu insulaire. L'Île-Verte est située non loin de Cacouna et elle percevrait essentiellement des impacts sur le milieu naturel si le projet du port méthanier était construit.

L'industrie touristique est le moteur du milieu économique de Cacouna. Un port méthanier nuirait énormément au tourisme de la région. Bien sûr, économiquement le port méthanier peut rapporter des dividendes, cependant, il faut décider ce qui est préférable pour ce village et sa région maintenant et pour les générations futures. : industrie lourde ou tourisme culturel?

4.5 Les habitants de Cacouna

Quand on considère la population de Cacouna, il faut prendre en compte les habitants du village qui y vivent, mais aussi la première nation malécite qui y a vécu. Depuis longtemps, la portion de la rive sud du Saint-Laurent comprise entre Trois-Pistoles et Rivière-du-Loup a été fréquentée par les Malécites. Ils revendiquent Gros-Cacouna, un endroit en mesure d'assurer leur subsistance. La Nation Malécite est d'ailleurs impliquée dans la protection, la conservation et la promotion du marais de Cacouna. Des projets touristiques concernant la protection et la mise en valeur du milieu sont mis en place par les Malécites. Des projets existent d'ailleurs sur la montagne de Gros-Cacouna.

En plus des Malécites, la population de Cacouna n'est pas totalement convaincue pas le projet, suivant les statistiques énoncées précédemment. Les habitants de Cacouna sont les premiers à considérer quand on pense au projet de port méthanier. La division existant dans la population montre à quel point le sujet est important pour les citoyens. Il est difficile de considérer un projet de cet envergure sans qu'une grande majorité de citoyens l'approuvant. De surcroît, la proximité d'une grande partie des habitations du port n'est pas pour inciter les citoyens à accepter le projet, bien au contraire.

On pense rarement à la population quand on discute de paysage, et pourtant la notion de paysage humanisé. Selon la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel* un paysage humanisé est une aire constituée à des fins de protection de la biodiversité d'un territoire habité, terrestre ou aquatique, dont le paysage et ses composantes naturelles ont été façonnées au fil du temps par des activités humaines en harmonie avec la nature et présentent des qualités intrinsèques remarquables dont la conservation dépend fortement de la poursuite des pratiques qui en sont à l'origine. Le statut de paysage humanisé est intéressant à considérer dans cette étude afin de conserver et valoriser la biodiversité des lieux et ses artefacts. Le port méthanier ne coïncide donc pas du tout avec cette notion de paysage humanisé.

4.6 Cartographie des champs visuels à Cacouna

Avec des meilleures considérations pour la population et le milieu naturel, l'aspect visuel est aussi à prendre en compte dans les impacts négatifs du projet. Il est d'importance fondamentale pour Cacouna d'exiger que ces perspectives visuelles soient réalisées non pas à vol d'oiseau mais plutôt à hauteur d'homme, car il serait alors plus aisé de comprendre où ces perspectives pourraient être endommagées par la construction d'un port méthanier. Plusieurs méthodes permettent de réaliser ces constats, mais une de celles-ci est plus apte à illustrer l'impact sur les perspectives visuelles à Cacouna. Cette méthode est réalisée avec les logiciels informatiques de cartographie MapInfo et ArcView. Ce dernier logiciel permet particulièrement de situer n'importe où sur le territoire un individu fictif et de voir le champ de vision que celui-ci possède à 360 degrés. Par le fait même, on peut voir précisément les parties du territoire qui ne gêneraient pas les perspectives visuelles de tous les individus. L'utilisation de cette méthode permettrait ainsi de mieux considérer l'impact sur les perspectives visuelles de l'implantation d'un port méthanier sur le territoire de Cacouna.

Ainsi, il devient alors important d'effectuer des représentations des champs visuels selon les points de vue importants et les plus achalandés de Cacouna. On peut les regrouper en quatre catégories : la montagne de Gros-Cacouna, les maisons longeant la rive du Saint-Laurent (incluant un espace vert à l'extrémité ouest), les maisons à caractère historique le long de la route 132 (incluant la villa Montrose) et la place de l'église avec les rues qui partent de cet endroit. Des représentations cartographiques des champs visuels de ces quatre catégories ainsi qu'une carte compilant tous ces champs visuels sont disponibles en annexe. À travers ces représentations il est clairement visible que l'impact sur les champs visuels des habitants de Cacouna est présent et non négligeable.

Afin d'accentuer cette importance, une série de photographies de ces points de vues importants énoncés ci-dessus est aussi disponible en annexe. Il est là-aussi absolument évident que le port méthanier, s'il était implanté à Cacouna, serait perceptible par toute la population aux endroits les plus achalandés et passant du village.

5. Perspectives à prendre en compte pour un développement durable de Cacouna

Considérant tous les éléments qui démontrent les éléments caractéristiques de Cacouna, il devient inaccoutumé de vouloir implanter un port méthanier qui nuirait grandement aux charmes

de la communauté. L'administration locale devrait y réfléchir et d'autres avenues sont vraisemblablement à envisager.

5.1 Contradiction de l'administration locale

Même si l'administration locale soutient le projet, il est intéressant de constater que cela va l'encontre de ses orientations d'aménagement qui ont été établis dans la continuité des principes fondamentaux du schéma d'aménagement de la MRC de Rivière-du-Loup. Le plan d'urbanisme étant un document permettant de gérer les ressources sur le territoire et le planifier en considérant tous les aspects du milieu, pour le bien-être de la population. Dans les enjeux majeurs, il est mentionné qu'une croissance équilibrée doit se faire en fonction de la spécificité de chaque municipalité et dans un climat favorable à l'essor économique. Il faut valoriser la présence du fleuve Saint-Laurent et protéger les potentiels des ressources agricoles, forestières et récréatives du milieu. Tout ceci inclut nullement la construction d'un port méthanier. Sans oublier le plus important qui est de protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et historique! Les objectifs du schéma d'aménagement et qui sont inscrits dans le plan d'urbanisme de la ville de Cacouna vont d'ailleurs dans le même sens que les enjeux :

- Protéger et mettre en valeur les berges du fleuve Saint-Laurent, favoriser leur accès au public.
- Identifier et protéger les secteurs d'intérêt régional à caractère récréo-touristique dans l'axe du fleuve.
- Protéger les milieux naturels uniques ou fragiles.
- Identifier et préserver les ensembles de sites et de bâtiments à caractère historique.
- Mettre en valeur le paysage en évitant la pollution visuelle.

De surcroît, le village de Cacouna a retenu deux orientations majeures : préserver et renforcer le caractère résidentiel de la municipalité tout en améliorant la qualité de vie des résidents, et conserver la caractère touristique de la municipalité. Finalement, pour améliorer la qualité de vie, la municipalité dans son plan d'urbanisme tient à préserver les sites d'intérêt historique et patrimonial, la qualité du cadre bâti et mettre en valeur la qualité visuelle et esthétique du paysage.

On voit clairement dans les documents officiels de la municipalité que la volonté est explicitement à la conservation et à la protection du paysage et du patrimoine local. Le projet de

port méthanier et donc l'implantation d'une industrie lourde dans un secteur zoné publique ne peut donc clairement pas être pensable ou sensé dans ces circonstances.

5.2 Vocation vers l'écotourisme

Un autre type de développement pourrait être largement plus bénéfique pour Cacouna. Des projets plus proches des intérêts mentionnés par les outils de planification de la municipalité seraient mieux pour le milieu et la communauté. Des projets d'écotourisme seraient dans ce sens plus adéquats pour Cacouna, considérant l'importance et la richesse du marais et de la montagne de Gros-Cacouna ainsi que les bâtiments patrimoniaux. En clair, un développement respectueux de l'environnement existant à Cacouna est à considérer.

Des infrastructures récréo-touristiques autour du port et de la montagne de Gros-Cacouna seraient bénéfiques pour le village de Cacouna et cela dans une perspective de développement durable. De plus, l'industrie touristique de la région en ressortirait gagnante et la région du Bas-Saint-Laurent aussi.

Un simple exemple, à la place de construire un port méthanier, il serait possible de construire une marina ou un port de plaisance. Les sentiers qui existent sur la montagne de Gros-Cacouna pourraient eux aussi être mis en valeur et peut-être développés pour permettre l'observation des espèces fauniques existantes dans le marais et dans la montagne.

De même, le patrimoine bâti serait à consolider et conserver pour renforcer l'aspect touristique de Cacouna. Tous ces aspects considérés dans leur entièreté permettrait à Cacouna de planifier son territoire dans une perspective de développement durable, perspective admise comme étant essentielle à la qualité de vie des citoyens.

5.3 Espaces publics riverains⁴⁷

Les espaces publics collectifs sont l'ensemble des espaces appartenant au domaine public et ouverts à tous les citoyens. Ils sont les lieux des pratiques collectives et sont aménagés en fonction de l'intérêt public. Les espaces publics collectifs comprennent les réseaux des voies publiques : les rues et les sentiers piétonniers. Ils contiennent également les espaces publics : les parcs, les terrains de jeux ainsi que les squares. Enfin, ils contiennent les bâtiments publics, c'est-à-dire les bâtiments qui jouent un rôle structurant au sein de l'agglomération. La configuration de l'espace public collectif peut contribuer à la qualité de la forme urbaine, et ce, en permettant les déplacements piétonniers et la mixité des fonctions de manière à améliorer la qualité de vie des citoyens.

Dans une perspective d'aménagement de l'espace pour les humains et leurs activités, la montée des valeurs naturalistes, attestée par l'émergence de notions tel que le concept de développement durable, a généré un intérêt croissant pour la conservation de la nature et stimulé le développement d'outils cognitifs pour gérer les aspects biophysiques de l'environnement. En matière de planification et de design urbain cependant, les règles applicables à l'organisation des facteurs qui favorisent la jouissance publique des rives et des plans d'eau sont encore largement méconnues.

Deux principes fondamentaux qui devraient servir de base à une politique de gestion des espaces riverains urbains existent. Le premier concerne la propriété et l'usage des terrains riverains, c'est-à-dire de favoriser la propriété et l'usage publics de toutes les parcelles riveraines. Ce principe se fonde sur le droit de l'ensemble des citoyens à profiter des ressources rares dans leur milieu de vie. En principe, c'est toute la lisière riveraine des tissus urbains qui devrait appartenir au domaine public collectif, c'est-à-dire toutes les parcelles comprises entre le plan d'eau et le réseau de voies publiques. Le deuxième principe porte plus particulièrement sur le

⁴⁷ Larochelle, Pierre (1995) *Aménagement des espaces riverains et structure de l'espace public collectif*. Mémoire présenté à la Ville de Québec à l'occasion des audiences publiques sur la protection d'un plan d'urbanisme pour les berges de la rivière Saint-Charles. 7 p. Larochelle, Pierre (1997) *Périphéries internes et limites du domaine public. De l'urgence de sauvegarder le potentiel de requalification des rives du Bassin Louise*. Communication présentée à la table de concertation : « Usages et accès au fleuve, territoire de la CUQ ». 15 p. Larochelle, Pierre (1997) *Morphologie urbaine et aménagement des espaces riverains. Le cas de l'arrondissement historique de Québec*. Publié dans Beaudoin, T., Colin, M. & Prelorenzo, C. (1997) *Urbanité des cités portuaires*. L'Harmattan, Paris. 10 p. Larochelle, Pierre (1998) *Morphologie des tissus urbains riverains : conditions pour la contribution des cours d'eau à la qualité du domaine public collectif*. Symposium international Paris-Québec : La réhabilitation des cours d'eau en milieu urbain. 6 p.

contrôle de l'utilisation du sol, c'est-à-dire d'implanter sur les berges que des vocations qui requièrent expressément une telle localisation. Il s'agit ici de la prudence avec laquelle il convient de gérer l'utilisation des ressources rares du milieu. Parce que les sites riverains sont convoités pour toutes sortes d'usages et de projets, l'adoption d'une réglementation particulière s'impose pour assurer que les terrains adjacents à des plans d'eau soient appréhendés pour les aménagistes dans leur spécificité d'espaces riverains.

5.4 Paysages culturels à valoriser pour maintenir l'identité des lieux⁴⁸

Le maintien de l'identité des lieux dans les processus de transformation des paysages culturels fait l'objet d'une préoccupation croissante dans les pratiques d'aménagement et de gestion du patrimoine urbain et territorial. Par définition, un paysage culturel est le produit des relations historiques entre une communauté, ses activités et un lieu. Les paysages culturels sont des créations collectives, des produits de la culture matérielle et peuvent être considérés comme des biens culturels à transmettre aux générations futures.

Dans la littérature récente relative à la protection des paysages, on s'entend sur la nécessité d'adopter des mesures de protection pour six catégories particulières de paysages :

- Les avant-plans de perspectives éloignées vues du domaine public.
- Le littoral : les rives des lacs et des cours d'eau.
- Les champs ouverts ou les prairies vus des lieux publics intéressants.
- Les pentes fortes vues des voies publiques.
- Les crêtes et les aires faîtières qui se découpent sur le ciel lorsque vues des lieux publics intéressants
- Les lieux historiques et leurs accès.

Il s'agit toujours d'assurer la protection des perspectives visuelles soit à partir d'un point de vue exceptionnel ou en direction d'objets exceptionnels.

Généralement, on cherche à préserver, d'une part, les perspectives visuelles remarquables perçues par des observateurs situés dans le domaine public : les belvédères, les places et parcs publics, les voies publiques, etc., d'autre part, les perspectives sur des objets naturels ou artificiels remarquables : les plans d'eau, les falaises, les ensembles historiques etc.

⁴⁸ Laroche, Pierre (2001) *Lecture des paysages culturels et maintien de l'identité des lieux*. VII^e Séminaire sur les paysages culturels « Notre patrimoine paysagiste : les paysages culturels ». 21 p.

« Souvent, la qualité exceptionnelle des villes et villages situées en bordure d'un plan d'eau tient davantage aux perspectives visuelles perceptibles à partir des espaces publics qu'à la qualité de l'architecture. On sait que les vues imprenables sur un paysage remarquable confèrent à certains biens immobiliers une plus-value significative. Les perspectives visuelles exceptionnelles qui contribuent à la qualité d'un espace public devraient être considérées comme des « biens » patrimoniaux à l'égal des monuments historiques. À ce titre, elles doivent faire l'objet d'une protection et d'une mise en valeur particulière à l'intérieur de la réglementation qui gouverne l'aménagement du milieu bâti. L'élaboration d'une politique de protection des paysages naturels et culturels remarquables est nécessaire dans les secteurs particulièrement sensibles, notamment sur le littoral. Il en va du maintien de l'identité des lieux et de la sauvegarde d'un patrimoine paysager que la collectivité désire léguer aux générations qui la suivent. » (Laroche, *Le Phare* 2003)

Le choix de sites à protéger en priorité pose un problème éthique. En matière d'aménagement, la théorie utilitariste des valeurs est, parmi les théories méta-éthiques, la seule qui présente vraiment un caractère opératoire. Selon la théorie utilitariste, en principe, parmi plusieurs options, on doit privilégier celle qui est le plus profitable au plus grand nombre d'individus, pendant le plus longtemps. Ce principe implique la reconnaissance de l'égalité des citoyens, ce qui constitue l'un des fondements des sociétés démocratiques.

En corollaire, cela implique les besoins d'un résidant qui vit dans le milieu cinquante-deux semaines par année doivent être considérés comme cinq cent fois plus importants que ceux d'un entrepreneur qui y séjourne rarement ou très peu souvent!

5.5 Protection du patrimoine⁴⁹

Le projet du port méthanier illustre bien la conscientisation des citoyens de la région pour la spécificité paysagère et patrimoniale. Le patrimoine est une porte d'entrée importante pour la compréhension du processus de construction identitaire des nations des groupes sociaux et, bien entendu, des régions. Le patrimoine fait référence aujourd'hui à une réalité beaucoup plus complexe et s'inscrit dorénavant comme un enjeu sociétal : il possède une forte valeur affective et identitaire, en lien étroit avec le vécu des gens. Comme il a démontré précédemment, le patrimoine bâti de Cacouna est un élément qui fait la caractéristique du village. La pertinence de

⁴⁹ Journal l'Estuaire (1999) *Paysages et patrimoine*. Par Euchariste Morin. pp. 31-33. Journal l'Estuaire (2006). *Le patrimoine au Bas-Saint-Laurent*. Par Euchariste Morin. pp.3-8. Journal l'Estuaire (????) *Le patrimoine, une ressource pour les communautés locales et un outil de développement social, économique et culturel pour les régions. Regard sur trois municipalités du Bas-Saint-Laurent*. Par Euchariste Morin. pp 14-19.

conserver ou non ces témoins d'un passé en voie de se perdre réside souvent dans des considérations identitaires. Néanmoins, ce patrimoine n'est aucunement protégé. Il importe alors de préserver ces lieux hautement symboliques pour une région et de s'assurer de leur mise en valeur grâce à des recherches et des transferts de connaissances. Plusieurs politiques de protection, conservation, rénovation et revalorisation du patrimoine existent au Québec. La *Loi sur les biens culturels* est un de ces outils qui peut permettre d'avoir des monuments classés ou cités. La *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* est probablement celle qui a le plus marqué les pratiques d'intervention en matière de patrimoine et influencé toute l'approche quant au concept de patrimoine. Les municipalités détiennent ainsi un rôle clef et leur engagement est à la base de la stratégie de conservation et de mise en valeur du patrimoine territorial. Trois municipalités localisées aux alentours de Cacouna sont des parfaits exemples de prise en main de la gestion territoriale afin de conserver le patrimoine : Kamouraska, Rivière-du-Loup et l'Île-Verte. De même, le gouvernement fédéral a aussi désigné plusieurs lieux historiques aux alentours de Cacouna comme les phares de Pointe-au-Père et de l'Île-Verte, la Maison Chapais à Saint-Denis et la Maison Louis-Bertrand à l'Île-Verte. Cacouna devrait alors s'insérer dans ce mouvement de conservation et mise en valeur au lieu de prendre une avenue industrielle. Des étapes charnières sont ainsi à anticiper pour gérer le patrimoine : la planification territoriale au niveau de la MRC, la stratégie municipale en ce qui concerne le plan d'urbanisme et les politiques culturelles, le rôle du CCU, la connaissance du milieu par les inventaires, la réglementation et les mesures incitatives, les travaux d'aménagement et d'urbanisme et enfin, l'information, la sensibilisation et la participation des citoyens. L'application d'un *Plan d'implantation et d'intégration architectural* (PIIA) pourrait ainsi permettre la protection et préservation du patrimoine du village de Cacouna.

6. Conclusion

En considérant le projet méthanier d'Énergie Cacouna, il faut s'arrêter sur l'importance de ses impacts sur le village et la communauté qui y habite. Comme il a démontré dans ce document, plusieurs lacunes existent dans les documents fournis par Énergie Cacouna aux citoyens. Ces lacunes sont non négligeables en ce qui concerne la communauté. La caractérisation du paysage s'est essayée de répondre le mieux possible à ces lacunes et à démontrer tous les éléments à considérer avant de construire un projet d'une telle ampleur. À cela

il ne faut surtout pas oublier le caractère patrimonial du village, le riche milieu naturel environnant, et surtout les habitants de Cacouna et les impacts visuels sur le village. Les options pour un aménagement du territoire différent et plus proche d'une perspective de développement durable ont été clairement expliqués, notamment avec les options de développement durable et de protection des perspectives visuelles, du patrimoine et des espaces riverains.

Il faut aussi considérer, avec tous ces aspects, que le principe d'implanter un port méthanier à Cacouna et au Québec est une question bien plus grande qu'à un simple niveau local. Il est essentiel de se questionner sur l'utilité et la nécessité d'un tel projet pour la province et les impacts environnementaux qui peuvent s'ensuivre. Au niveau local de Cacouna, les impacts négatifs sont bien trop importants à omettre pour permettre la construction d'un tel projet.

7. Bibliographie

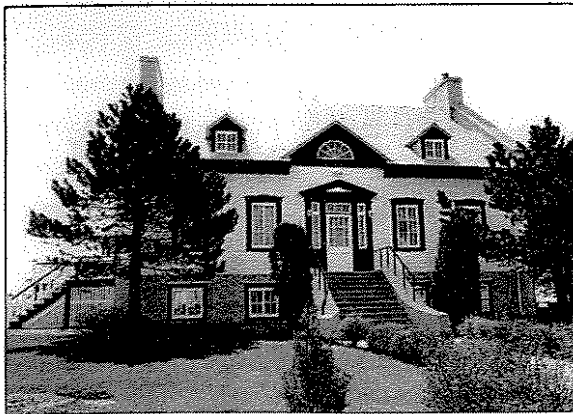
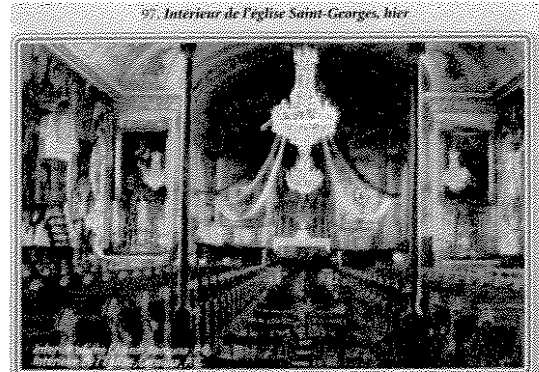
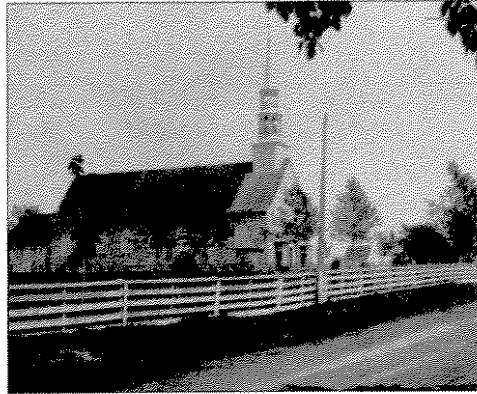
- Articles de journaux : Le Soleil (14), La Presse (2), Les Affaires (2), Le Devoir (1).
- BAPE (2006) Documentation disponible sur le site internet.
- Desnoilles, R., Esclapez, M., Pelletier, V. & Thibault, M. (2005) *Projet de port méthanier à Gros-Cacouna : un problème paysager ?* Projet de concertation pour le cours de paysage du département de géographie de l'Université Laval. 48 p.
- Dionne, L. & Pelletier, G. (1995) *Cacouna : les randonnées du passé*. Éditions continuité, Québec. 72 p.
- Énergie Cacouna (2005) *Projet d'implantation d'un port méthanier à Gros-Cacouna*. 23 p.
- Énergie Cacouna (2005) *Étude d'impact*. 1 003 p.
- Journal ÉPIK de Caounca (1998) *Le Bas de Cacouna, ses habitants et leur histoire*. Par Lynda Dionne & Georges Pelletier. 12 p.
- Journal ÉPIK de Cacouna (1996) *Souvenances de l'île du Gros-Cacouna*. Par Lynda Dionne & Georges Pelletier. 8 p.
- Journal l'Estuaire (1999) *Paysages et patrimoine*. Par Euchariste Morin. pp. 31-33.
- Journal l'Estuaire (2006). *Le patrimoine au Bas-Saint-Laurent*. Par Euchariste Morin. pp.3-8.
- Journal l'Estuaire (????) *Le patrimoine, une ressource pour les communautés locales et un outil de développement social, économique et culturel pour les régions. Regard sur trois municipalités du Bas-Saint-Laurent*. Par Euchariste Morin. pp 14-19.
- Journal Première nation Malécite de Viger (2005) *Port méthanier de Gros-Cacouna : l'opposition de la première nation malécite au projet s'organise*. Par les Malécites. pp. 4-5.

- Michaud, G. (2004) *Environnement et développement durable : projet terminal méthanier Énergie Cacouna (QC)*. 63 p.
- Laframboise, Y. (2004) *Villages pittoresques du Québec : guide de charmes et d'attraits*. Éditions de l'Homme, Montréal. 353 p.
- Larochelle, Pierre (2001) *Lecture des paysages culturels et maintien de l'identité des lieux*. VII^e Séminaire sur les paysages culturels « Notre patrimoine paysagiste : les paysages culturels ». 21 p.
- Larochelle, Pierre (1995) *Aménagement des espaces riverains et structure de l'espace public collectif*. Mémoire présenté à la Ville de Québec à l'occasion des audiences publiques sur la protection d'un plan d'urbanisme pour les berges de la rivière Saint-Charles. 7 p.
- Larochelle, Pierre (1997) *Périphéries internes et limites du domaine public. De l'urgence de sauvegarder le potentiel de requalification des rives du Bassin Louise*. Communication présentée à la table de concertation : « Usages et accès au fleuve, territoire de la CUQ ». 15 p.
- Larochelle, Pierre (1997) *Morphologie urbaine et aménagement des espaces riverains. Le cas de l'arrondissement historique de Québec*. Publié dans Beaudoin, T., Colin, M. & Prelorenzo, C. (1997) *Urbanité des cités portuaires*. L'Harmattan, Paris. 10 p.
- Larochelle, Pierre (1998) *Morphologie des tissus urbains riverains : conditions pour la contribution des cours d'eau à la qualité du domaine public collectif*. Symposium international Paris-Québec : La réhabilitation des cours d'eau en milieu urbain. 6 p.
- Pamphlet : Cacouna : les randonnées du passé.
- Pamphlet : Le marais de Cacouna : un fleuve, une île, un marais.
- Photographies d'Yvan Roy.
- Plan d'urbanisme de la municipalité de Saint-Georges-de-Cacouna.
- Première nation Malécite de Viger (2005) *Le marais de Cacouna : un fleuve, une île, un marais*. 100 p.
- Roy, Y. & Wyczynski, P. (2004) *Nelligan à Cacouna*. Journal ÉPIK de Cacouna. 194 p.
- Sites Internet : Radio-Canada, <http://www.radio-canada.ca>. Association des plus beaux villages du Québec. <http://www.beauxvillages.qc.ca/>. Cacouna.qc au pays du porc-épic. <http://www.cacouna.net>. En ligne le 6 mars 2006.
- Schéma d'aménagement de la MRC de Rivière-du-Loup.
- Vision Cacouna : Méthanier 101.
- Vision Cacouna : Notre vraie nature, un développement respectueux de notre environnement.

8. Annexes

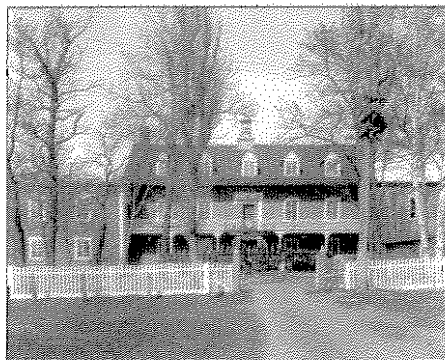
I Éléments patrimoniaux présents à Cacouna

L'église et le presbytère

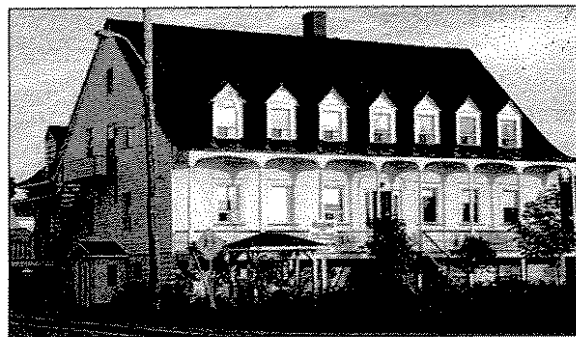


98. Même point de vue, aujourd'hui

Le couvent des sœurs de la Charité



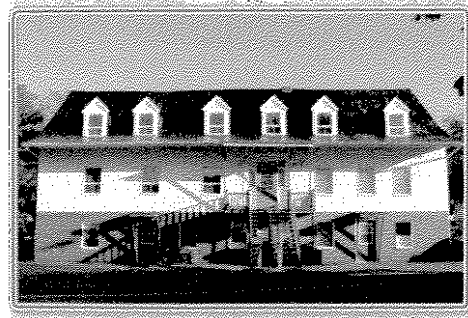
La maison Benjamin Dionne



Les hôtels Cacouna House et Mansion House



36. Hôtel Cacouna House



98-97, rue Principale Ouest, 2003



37. Mansion House

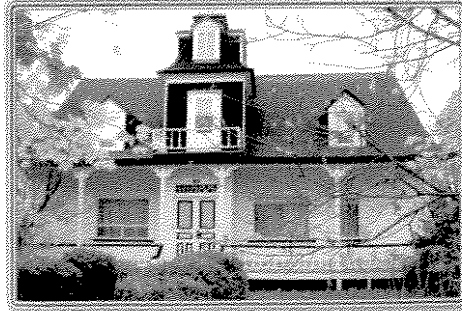


130, Place Saint-Georges, 26, rue Principale Ouest, aujourd'hui

La maison ancestrale des Michaud

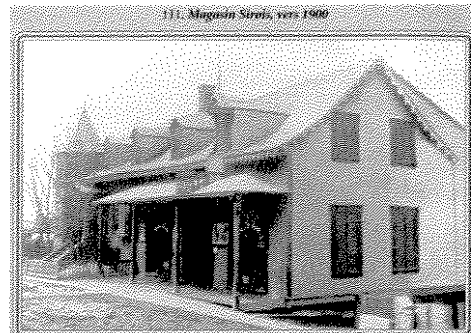


91, Maison des Michaud, Ave



92-99, rue Principale Ouest, 2003

Le magasin général Sirois

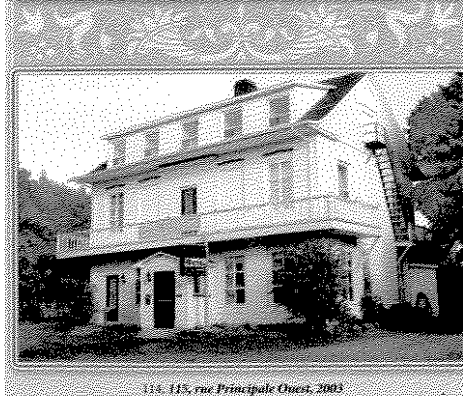
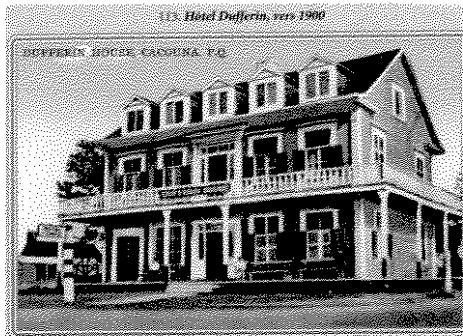


111, Magasin Sirois, vers 1900

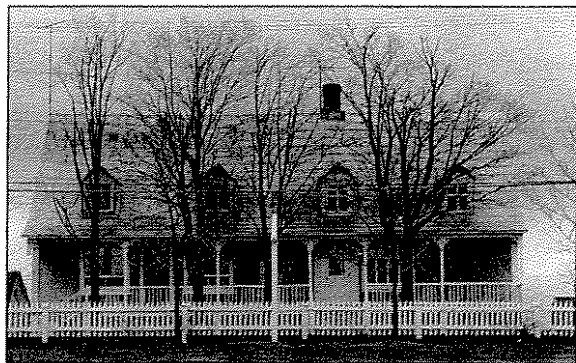


112, Artisanat Sirois, 98, rue Principale Ouest, 2004

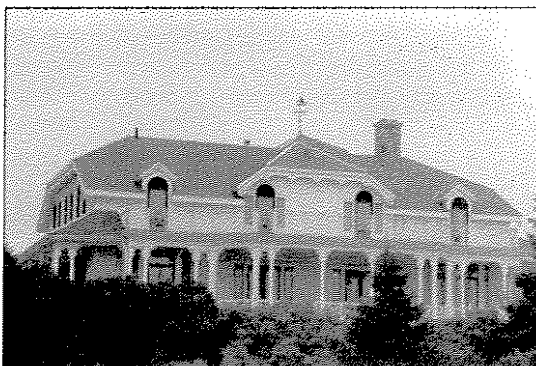
L'hôtel Dufferin House



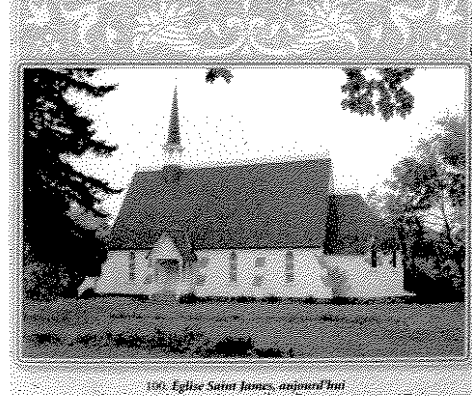
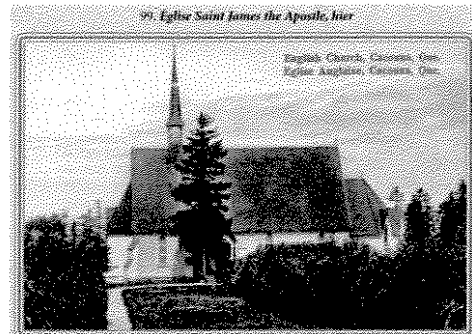
Maison de ferme, magasin et pension



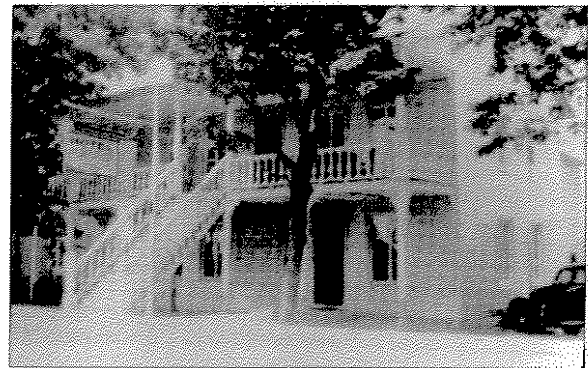
La villa Mackay



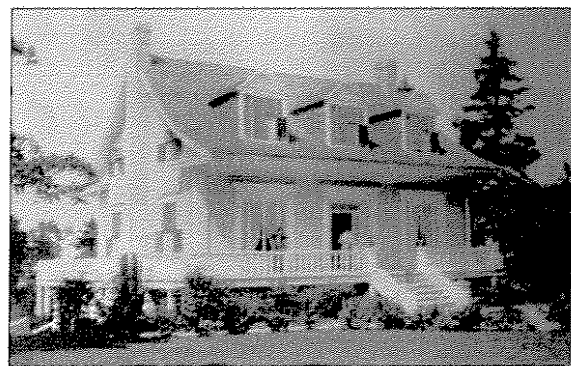
The Church of St. James The Apostle



L'hôtel St-Georges



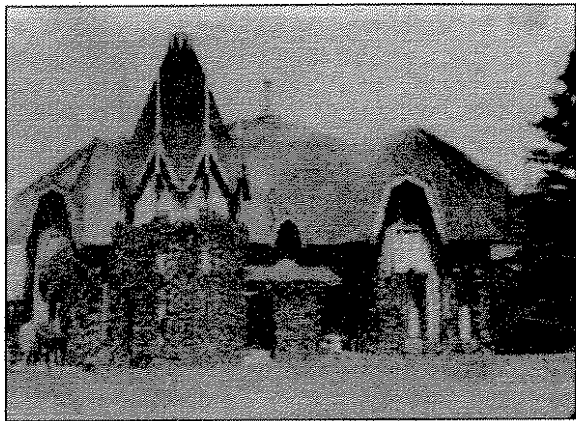
Airlie



La villa Snetsinger



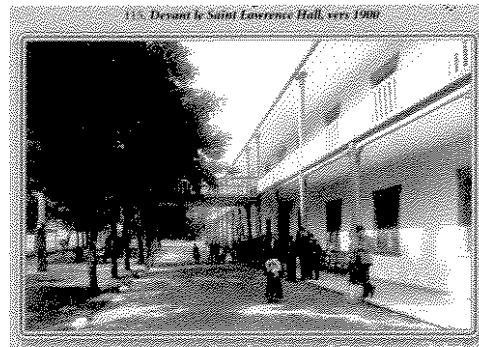
Pine Cottage



Les villas cachées



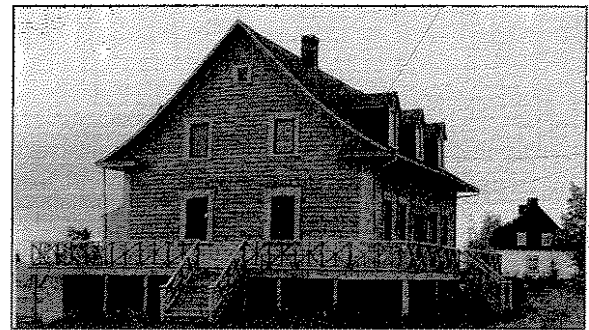
L'hôtel St. Lawrence Hall



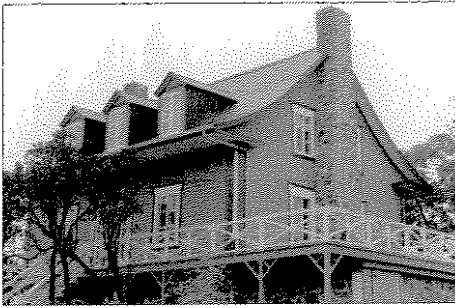
La Sapinière



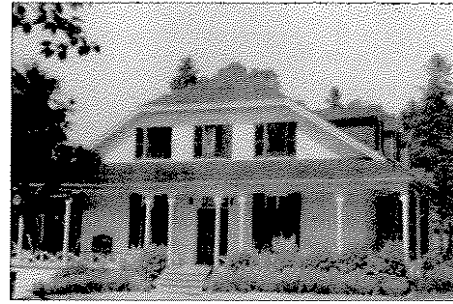
Les maisons Dunnigan



La maison Bérubé



Woodside



Montrose

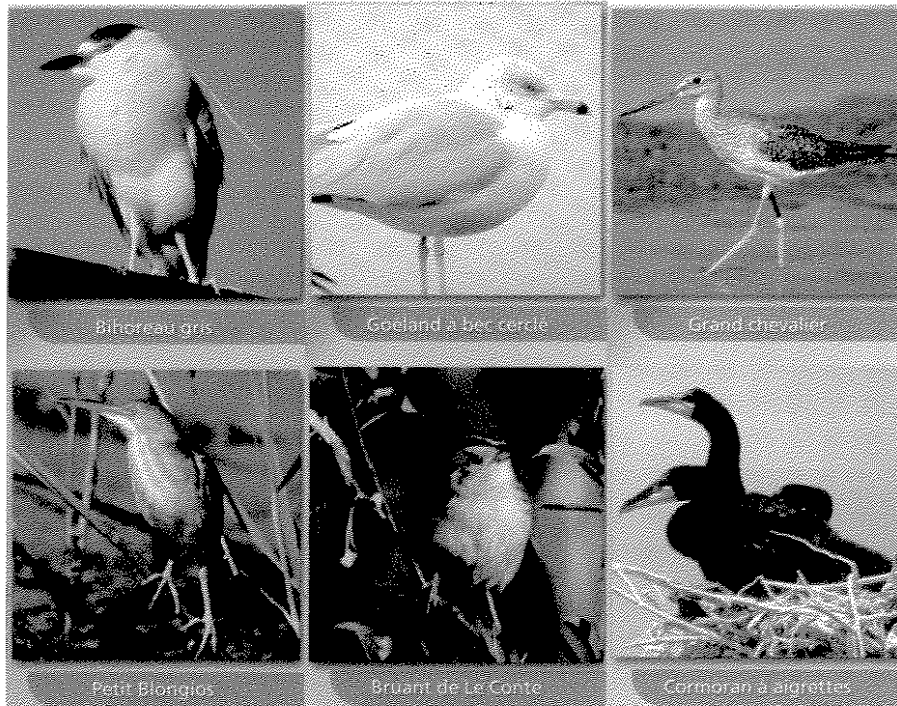


Sources : Dionne, L. & Pelletier, G. (1995) *Cacouna : les randonnées du passé*. Éditions continuité, Québec. 72 p. & Roy, Y. & Wyczynski, P. (2004) *Nelligan à Cacouna*. Journal ÉPIK de Cacouna. 194 p.

II Diversité du milieu naturel

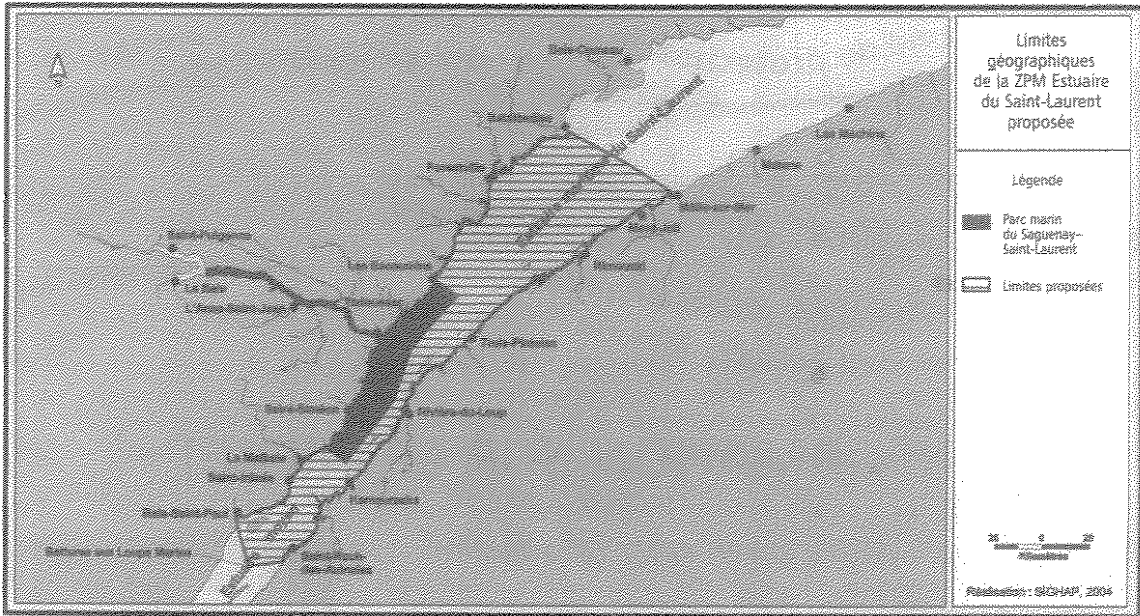
1. Espèces fauniques et floristiques





Sources : Première nation Malécite de Viger (2005) *Le marais de Cacouna : un fleuve, une île, un marais*. 100 p.

2. Zones aux caractéristiques biologiques et physiques distinctes à Cacouna



Le territoire couvert par le projet de ZPM correspond à l'aire de répartition estivale du béluga et à la grande majorité des sites fréquentés par la population de phoque commun de l'estuaire, ainsi qu'à d'importantes sites d'alimentation du rouséal bleu. La zone retenue coïncide avec celle où les pressions humaines sur les mammifères marins sont les plus fortes dans le Saint-Laurent. La ZPM est adjacente au parc marin du Saguenay-Saint-Laurent (PMSSL). Elle s'étend par le territoire du parc marin, mais est complémentaire à celui-ci.

LE MARAIS DE CACOUNA CACOUNA MARSH

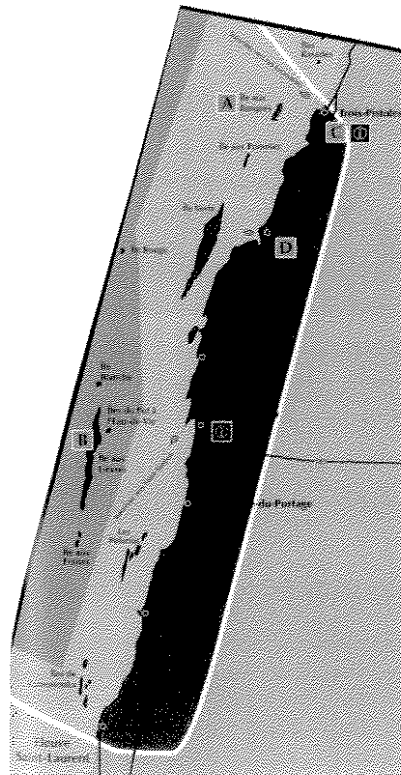
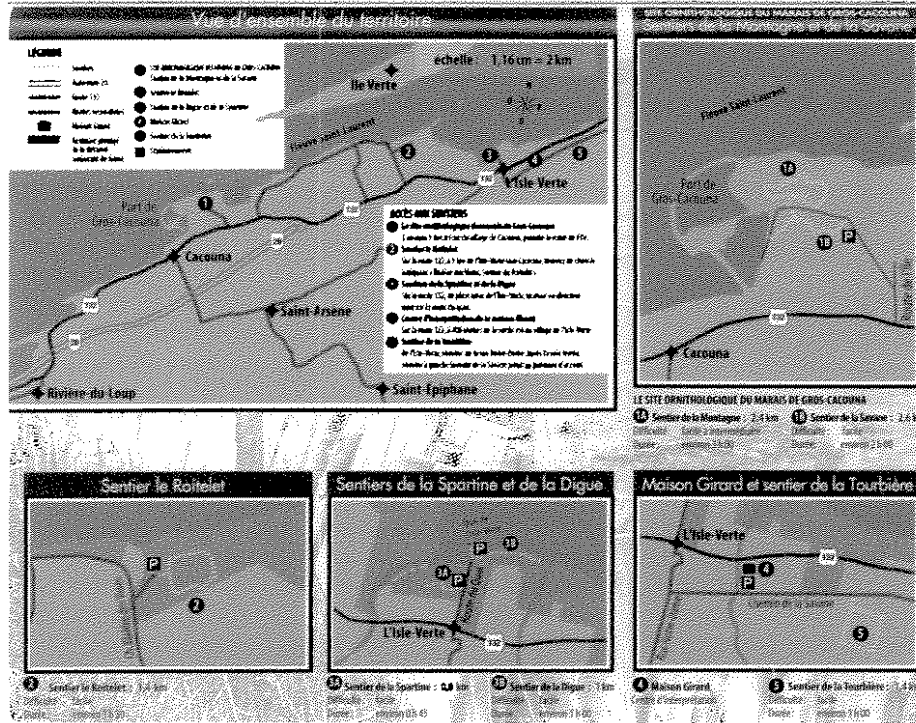
**POSTE D'ACCUEIL
MAISON DENIS-LAUNIERE
DENIS-LAUNIERE HOUSE
REGISTRATION OFFICE**

Un des meilleurs sites au Québec pour l'observation d'oiseaux : Canada, labret, bernier, etc. Tous et toutes permettent d'observer le marais et ses habitats. Observation de 1 à 2000, sur sur le fleuve et ses îles, observation de mammifères marins, sentiers de randonnée pédestre de niveau facile sur 3 km et de niveau intermédiaire sur 4 km.

Grand Héron - Great Blue Heron
Baleine à bosse - Humpback Whale

POSTE DE MARAIS
Rue route 102
Take route 102
to the marsh.

One of the best bird-watching sites in Québec. Ducks, herons, shorebirds, etc. towers and trails let you observe the marsh and its habitat. Experience nature, take in a view of the river and its islands, go canoe-cameral watching taking trails for beginners - up to 3km - and intermediate - up to 4km.

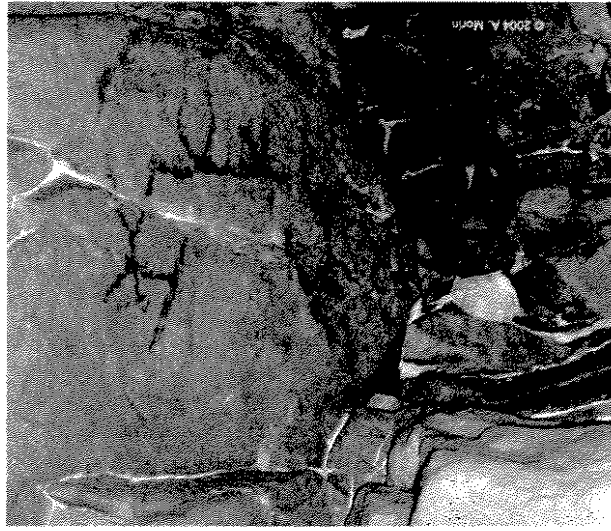
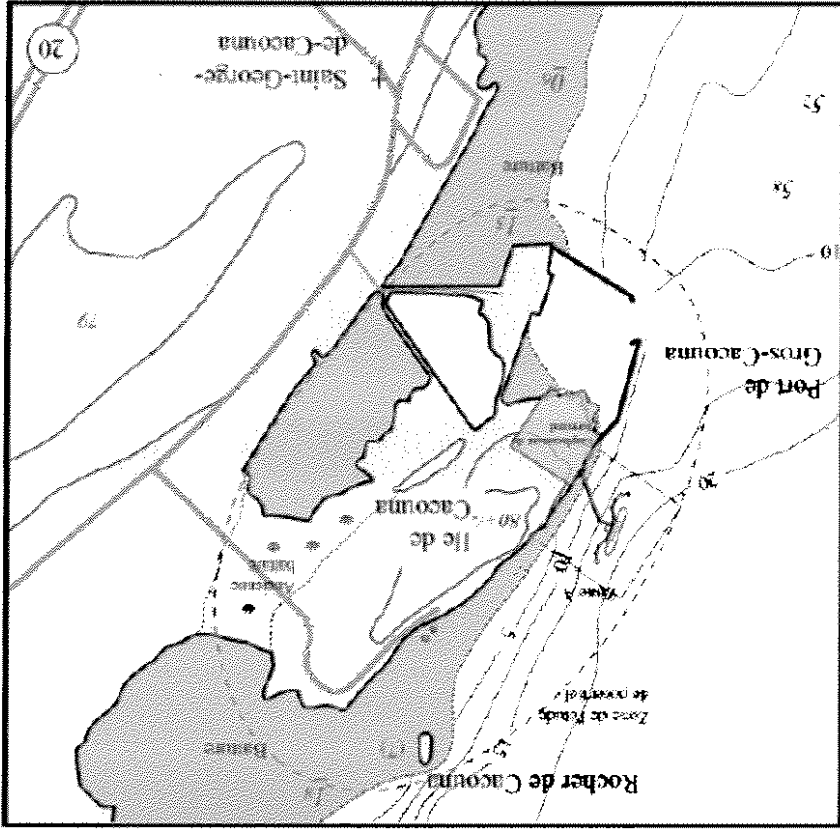


Carte tirée de la brochure **PARC MARIN** du Saguenay-Saint-Laurent. Réseau Découverte 2004.

Sources : Michaud, G. (2004) *Environnement et développement durable : projet terminal méthanier Énergie Cacouna (QC)*. 63 p.

Sources : Cacouna.gc au pays du porc-épic. <http://www.cacouna.net>

Figure 1 - Zone de l'étude de potentiel archéologique maritime. La zone A correspond au secteur directement affecté par les travaux de construction de la jetée.



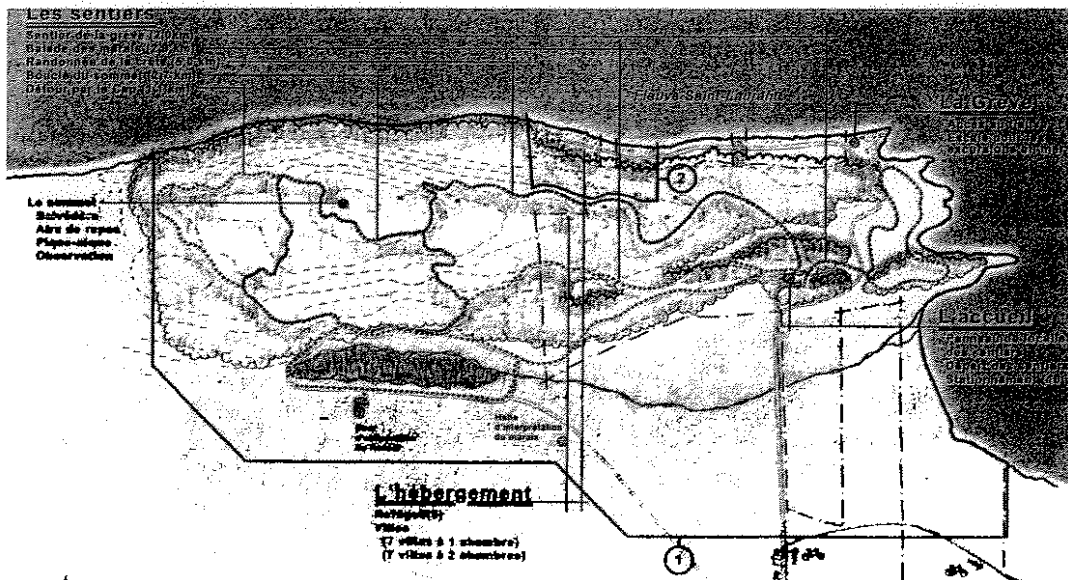
III Site archéologique à Gros-Cacouna

IV Attraites touristiques dans le village

1. Montagne de Gros-Cacouna



Schéma d'aménagement pour la partie ouest de la presqu'île de Gros-Cacouna



C'est dans la partie a partie ouest de la presqu'île, qui n'est pas représentée ici, que seraient construits les quais et les réservoirs du Port méthanier, ce qui gênerait irrémédiablement le paysage. La faune aussi serait grandement touchée.

Sources : Pierre Cambon (2006) & Journal Première nation Malécite de Viger (2005) *Port méthanier de Gros-Cacouna : l'opposition de la première nation malécite au projet s'organise*. Par les Malécites, pp. 4-5.

2. Les randonnées du passé

Circuit 1 : LA PETITE RANDONNÉE (0,5km)

1. L'église et le presbytère
2. La maison du couvent des sœurs de la Charité
3. La maison Benjamin Dionne
4. La maison ancestrale des Michaud
5. Le magasin général Sirois
6. L'hôtel Dufferin House
7. La route du Port, la rue du Quai
8. La petite et la grande maisons

A. L'école modèle
B. Le bureau municipal
C. Ancien collège Saint-Georges
D. Le site de l'École Cacouna House
E. L'habitation indienne des Malécites
F. Vue sur la baie de Cacouna
G. La ville Sorelanger
H. Coëx 198

Circuit 2 : LA GRANDE RANDONNÉE (2km)

10. The church of St. James the Apostle
11. Maison de ferme, magasin et pension
12. L'hôtel St-Georges
13. La ville Mackay
14. Arrière
15. Glenwood
16. La maison ancestrale des Leblond
17. La ville Ross et le site de l'église presbytérienne
18. Le site de l'hôtel St. Lawrence Hall
19. Pierre Cottage
20. Rockcliff
21. Le Sapsinère
22. L'atelier de menuiserie Barube
23. Les villas catholiques
24. Les maisons Dunningan
25. Cliff Cottage
26. La maison des Barube
27. Montrose
28. Woodside

Circuit 3 : La petite randonnée (0,5 km)

1. L'église et le presbytère
2. Le site du couvent des sœurs de la Charité
3. La maison des Michaud
4. La maison Benjamin Dionne
5. La maison ancestrale des Michaud
6. Le magasin général Sirois
7. L'hôtel Dufferin House
8. La route du Port, la rue du Quai
9. La petite et la grande maisons

A. L'école modèle
B. Le bureau municipal
C. Ancien collège Saint-Georges
D. Le site de l'École Cacouna House
E. L'habitation indienne des Malécites
F. Vue sur la baie de Cacouna
G. La ville Sorelanger
H. Coëx 198

Circuit 4 : La grande randonnée (2 km)

10. The church of St. James the Apostle
11. Maison de ferme, magasin et pension
12. L'hôtel Saint-Georges
13. La ville Mackay
14. Arrière
15. Glenwood
16. La maison ancestrale des Leblond
17. La ville Ross et le site de l'église presbytérienne
18. Le site de l'hôtel St. Lawrence Hall
19. Pierre Cottage
20. Rockcliff
21. Le Sapsinère
22. L'atelier de menuiserie Barube
23. Les villas catholiques
24. Les maisons Dunningan
25. Cliff Cottage
26. La maison des Barube
27. Montrose
28. Woodside

Source : Pamphlet : Cacouna : les randonnées du passé & Dionne, L. & Pelletier, G. (1995) *Cacouna : les randonnées du passé*. Éditions continuité, Québec. 72 p.

V Cartographie des champs visuels

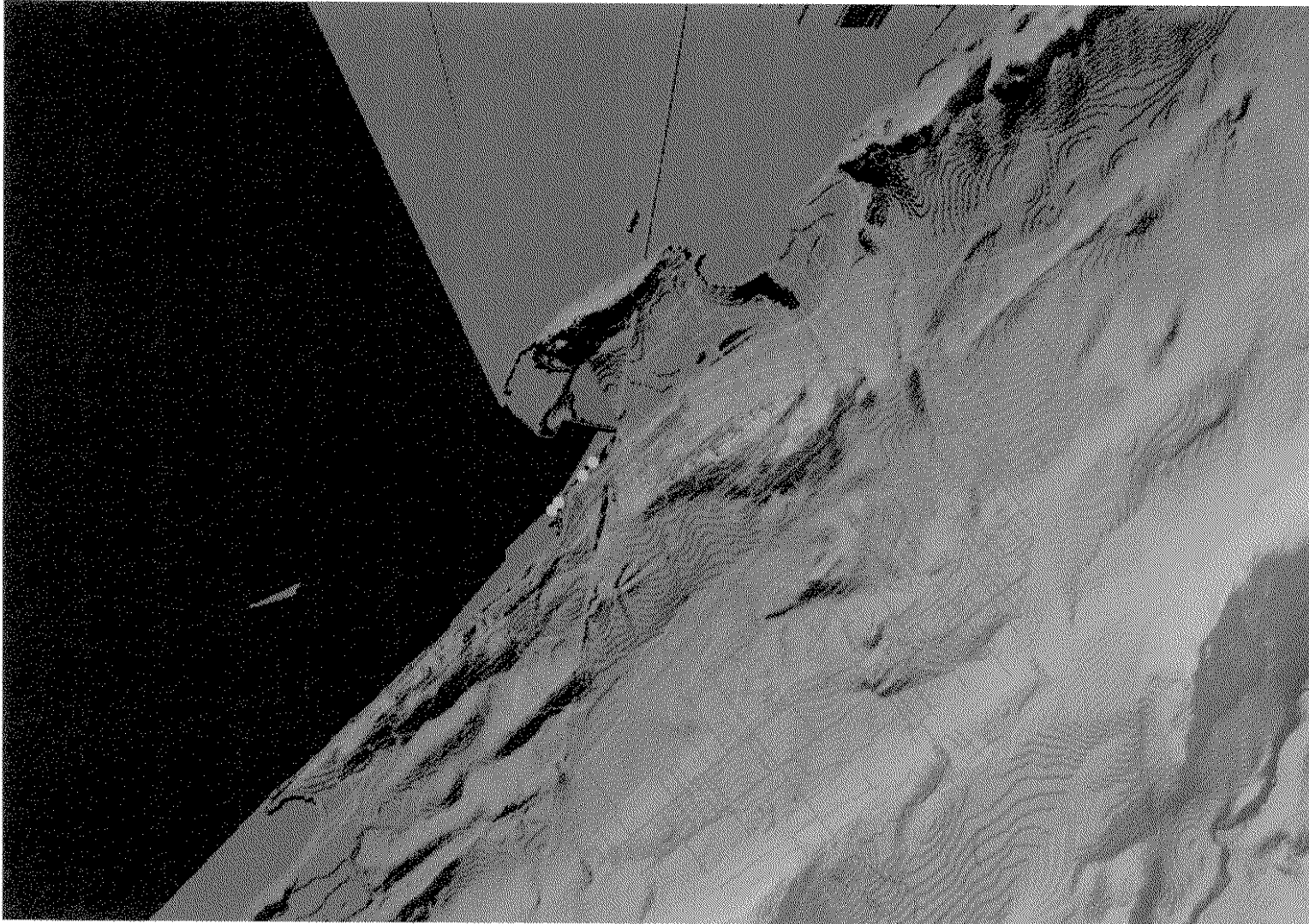
1. Représentations cartographiques des perspectives visuelles importantes à Cacouna

Dans les cartes qui suivent, les points de couleurs ont été sélectionnés selon les endroits les plus achalandés dans le village de Cacouna. La cartographie des champs visuels a ainsi été effectuée selon ces multiples points. Le résultat est perceptible par les zones ombragées sur les cartes indiquant par le fait même les zones visibles des points sélectionnés.

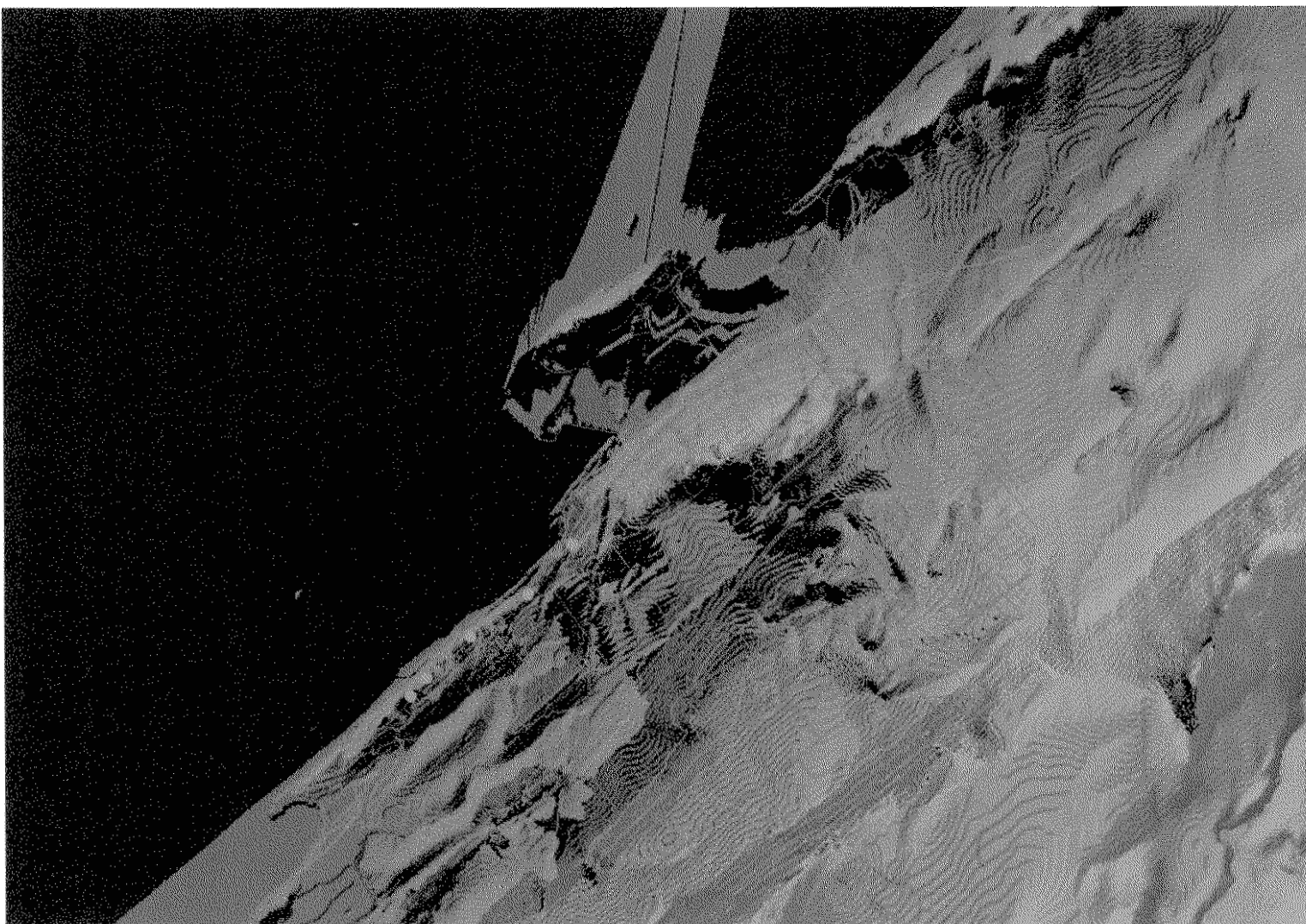
a) Perspectives de la montagne de Gros-Cacouna



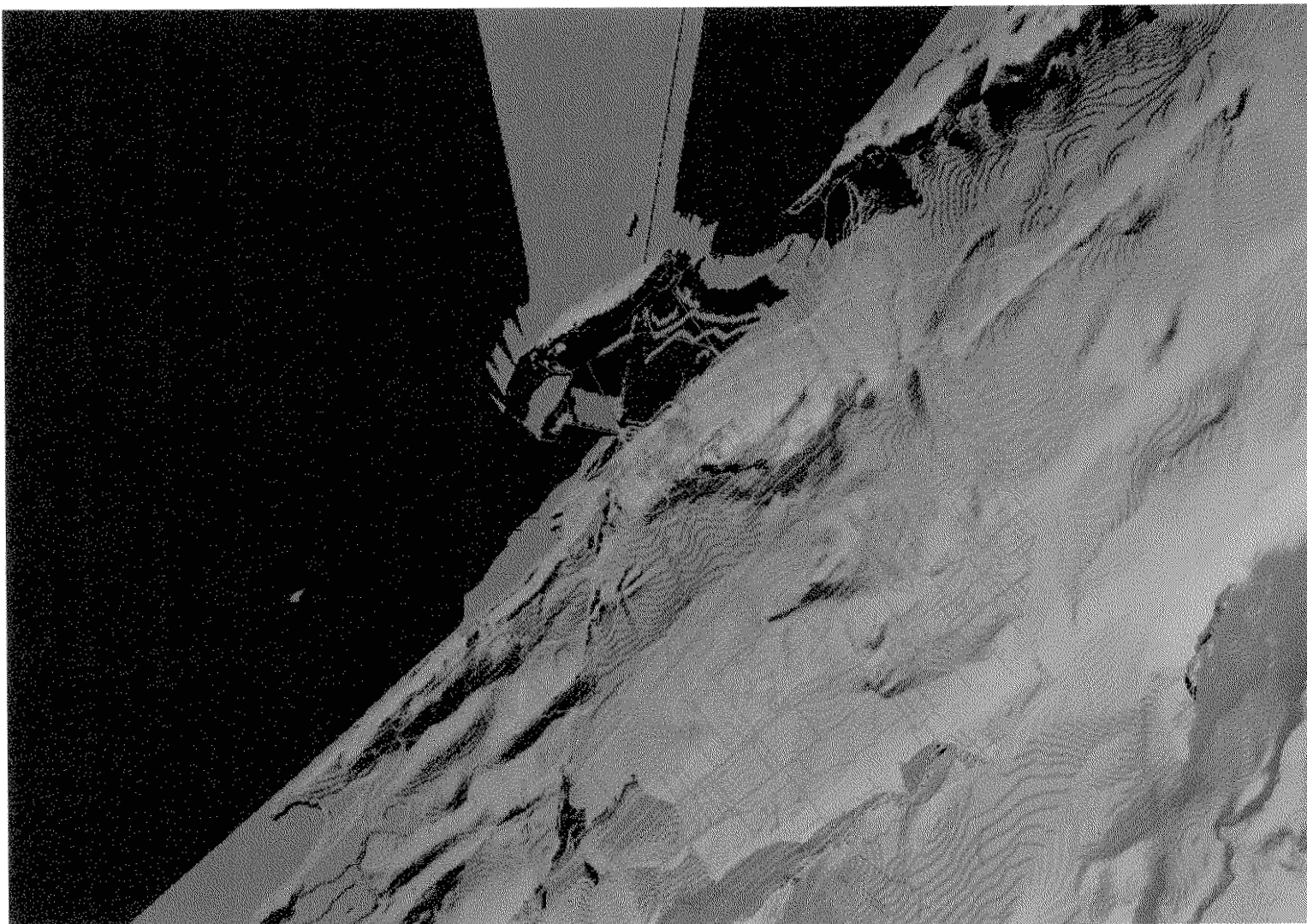
b) Perspectives de la rive et des rues menant au fleuve



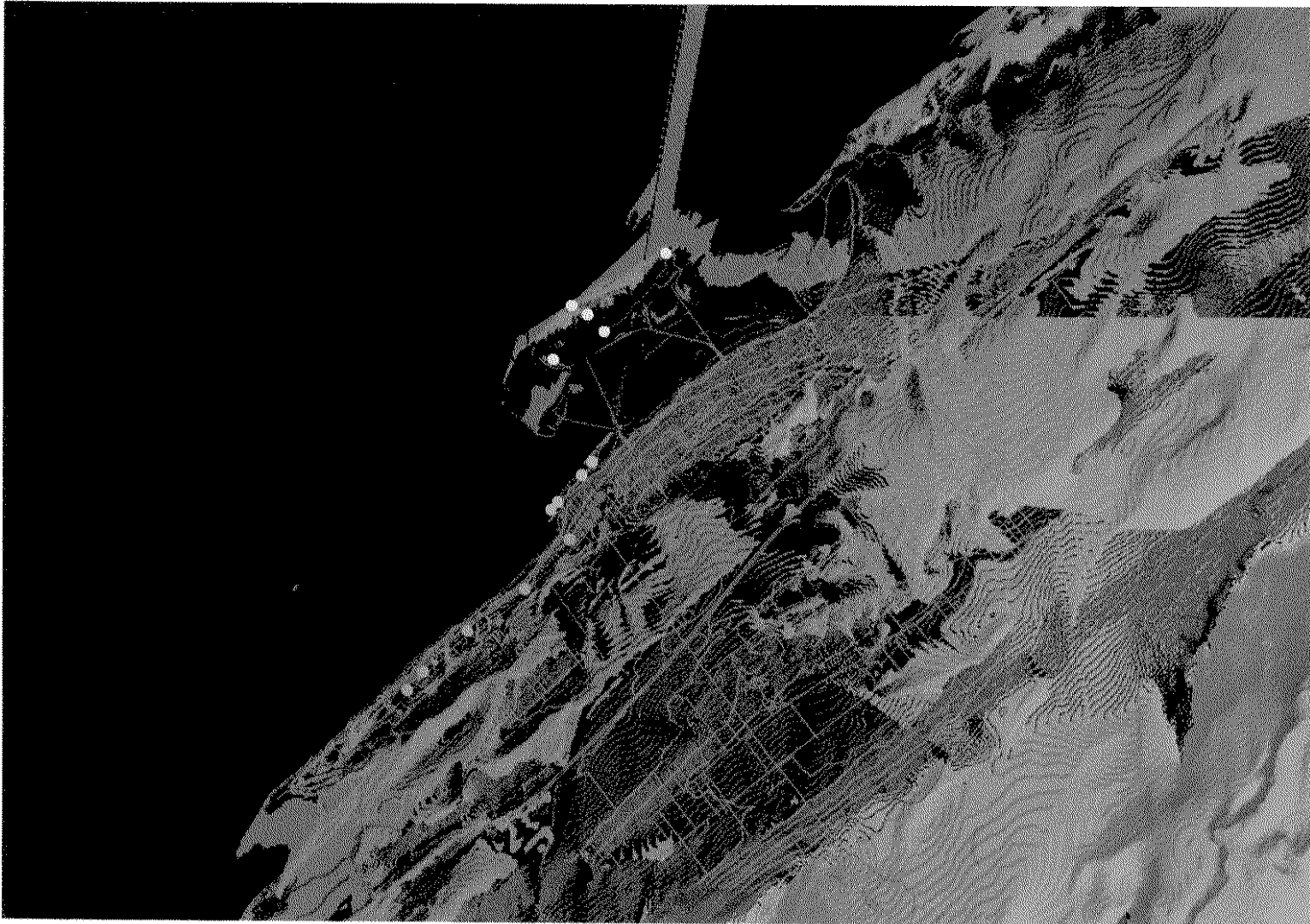
c) Perspectives de certains sites patrimoniaux importants



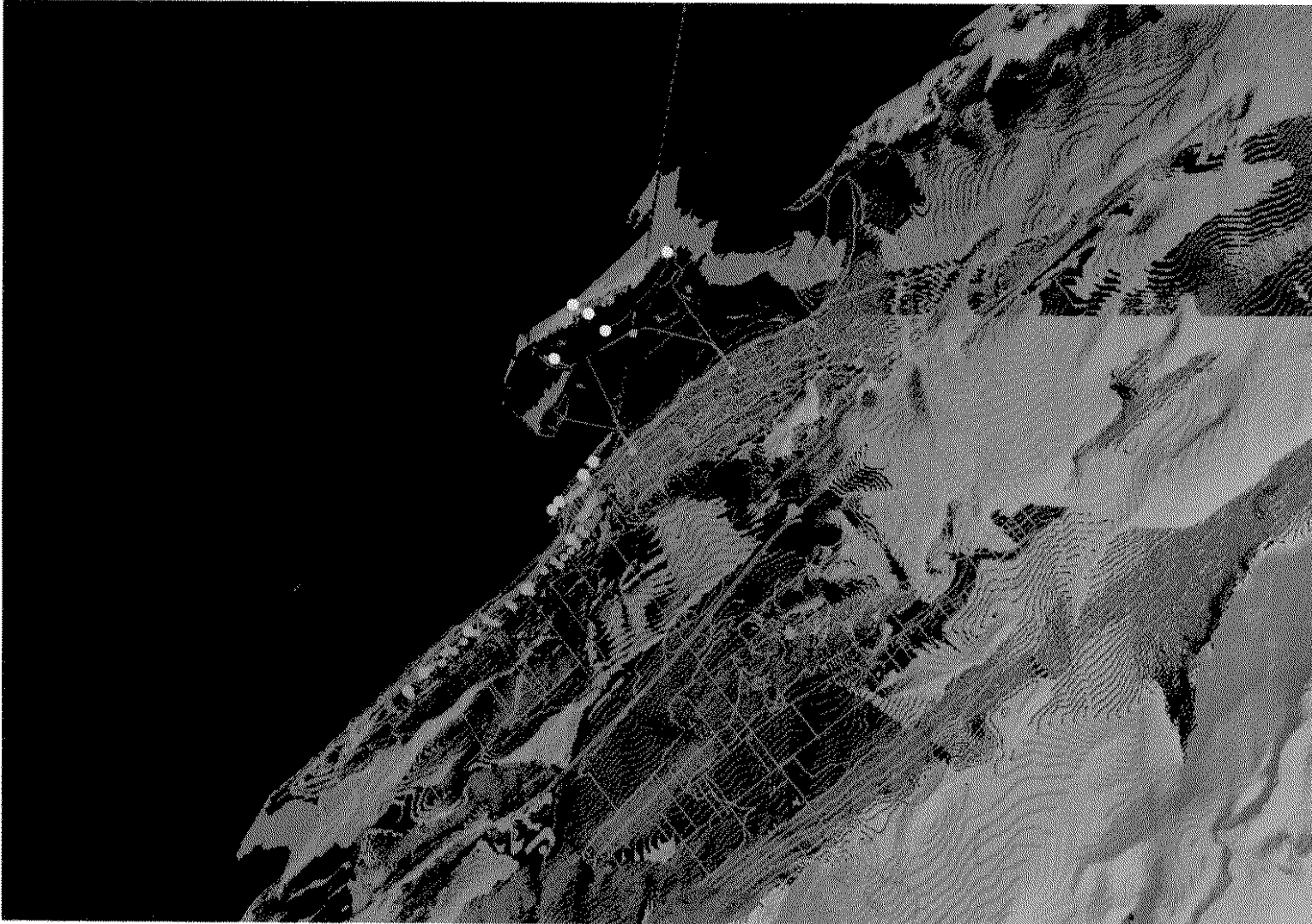
d) Perspectives de l'église et des rues partant de la place de l'église



e) Compilation de toutes les perspectives visuelles précédentes

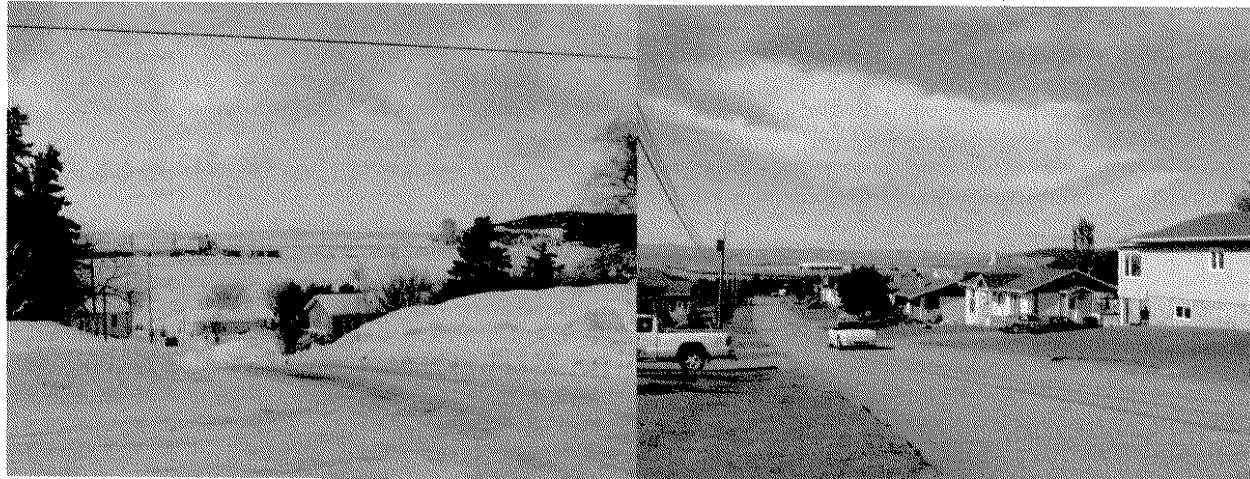


f) Perspectives visuelles des secteurs précédents avec d'autres perspectives de secteurs secondaires

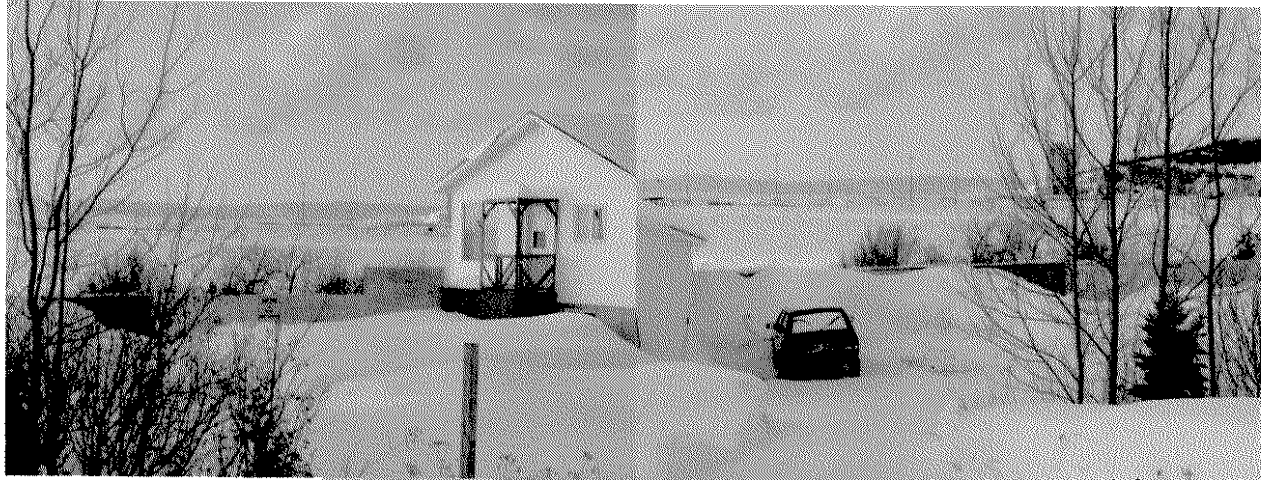


2. Photographie des perspectives visuelles importantes à Cacouna

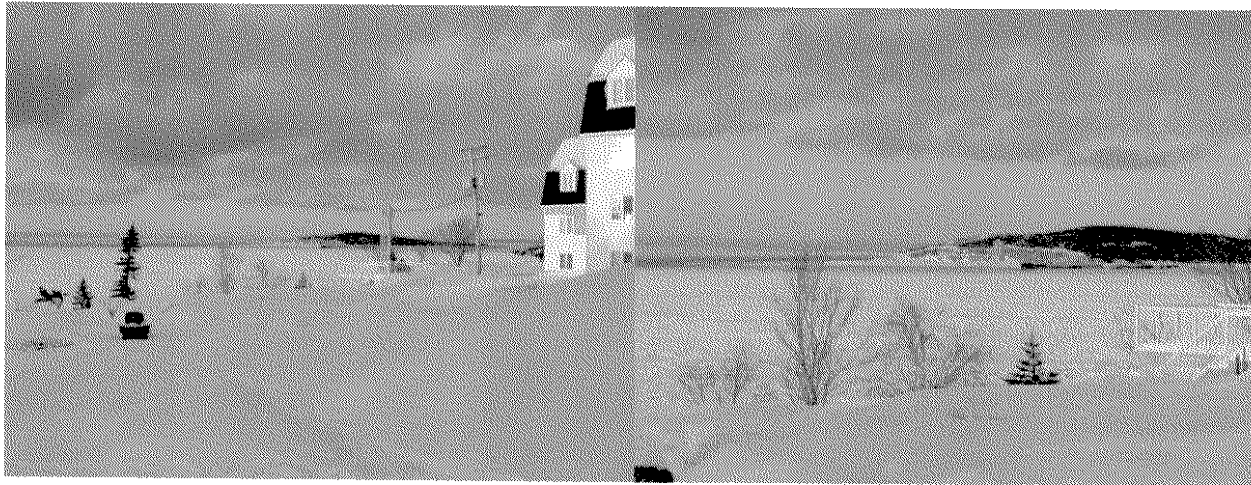
Rues menant à la rive



Maisons situées le long du fleuve et le plus près du port

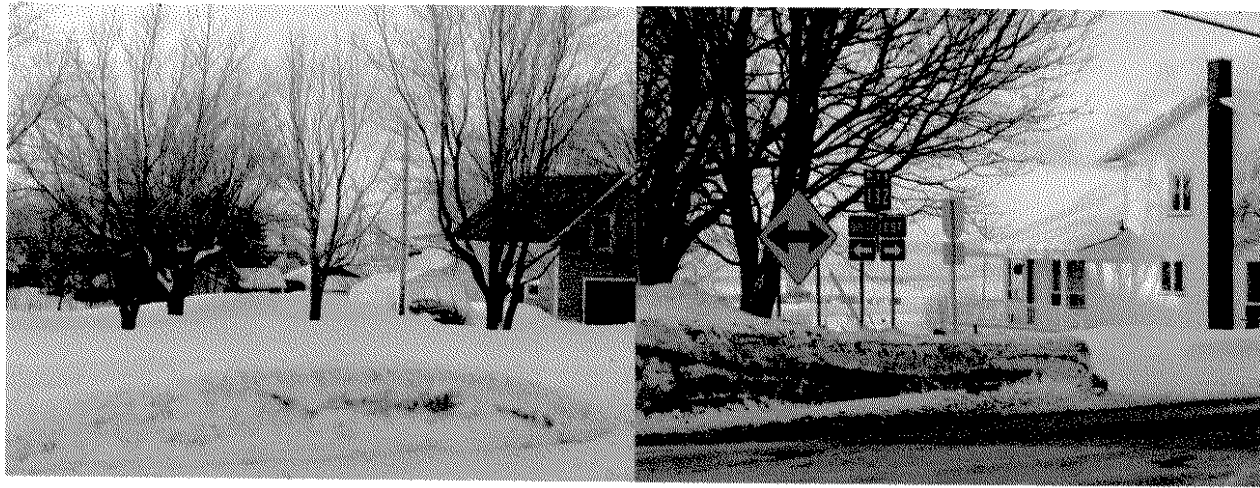


Perspectives de Montrose



Perspectives des rues autour de l'église et de la place de l'église





Perspectives le long de la 132



Perspectives de la montagne de Gros-Cacouna

